



#### **MONTREAL**

700, boul. René-Lévesque O.  
Bureau 1210  
Montréal (Québec) H3B 1X8  
T 514 878-9825

#### **QUÉBEC**

3340, rue de La Pêrade  
4<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1X 2L7  
T 418 687-8025

# **SONDAGE SUR LA COPARENTALITÉ**

RAPPORT FINAL

PRÉSENTÉ AU REGROUPEMENT POUR LA  
VALORISATION DE LA PATERNITÉ

|           |                                                      |
|-----------|------------------------------------------------------|
| <b>03</b> | /Contexte, objectifs et méthodologie abrégée         |
| <b>04</b> | /Faits saillants                                     |
| <b>08</b> | /Chapitre 1 : Perceptions entourant la coparentalité |
| <b>11</b> | /Chapitre 2 : Portrait de la coparentalité           |
| <b>26</b> | /Chapitre 3 : Coparentalité et services aux familles |
| <b>39</b> | /Conclusions                                         |

## ANNEXES

- /1. Caractéristiques sociodémographiques des répondants
- /2. Méthodologie détaillée
- /3. Questionnaire
- /4. Tableaux statistiques détaillés (sous pli séparé)

# CONTEXTE, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE ABRÉGÉE



**Contexte** Au cours de la Semaine Québécoise de la Paternité, le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité (RVP) abordera la thématique de la coparentalité, et appuiera l'importance d'améliorer l'intégration de l'approche coparentale dans les services aux familles existants ainsi que dans les politiques publiques québécoises.

**Objectifs** Le sondage vise à :

- Recueillir les perceptions des parents québécois quant à leur vision de la coparentalité;
- Brosse le portrait de la coparentalité;
- Renseigner sur la manière dont les services aux familles tiennent compte de la coparentalité;
- Mesurer la perception à l'égard de certaines mesures visant à améliorer les relations coparentales.

**Population cible** Parents québécois qui habitent avec au moins un enfant mineur et qui ont un coparent.

**Échantillonnage** 2 817 répondants, dont 801 ayant l'anglais comme première langue officielle parlée.

**Collecte** Sondage en ligne réalisé du 29 janvier au 12 février 2026.

**Pondération** Les données ont été pondérées pour s'assurer d'une bonne représentativité de la population cible selon l'âge, le genre, la scolarité, la première langue officielle parlée et la région.

**Notes**

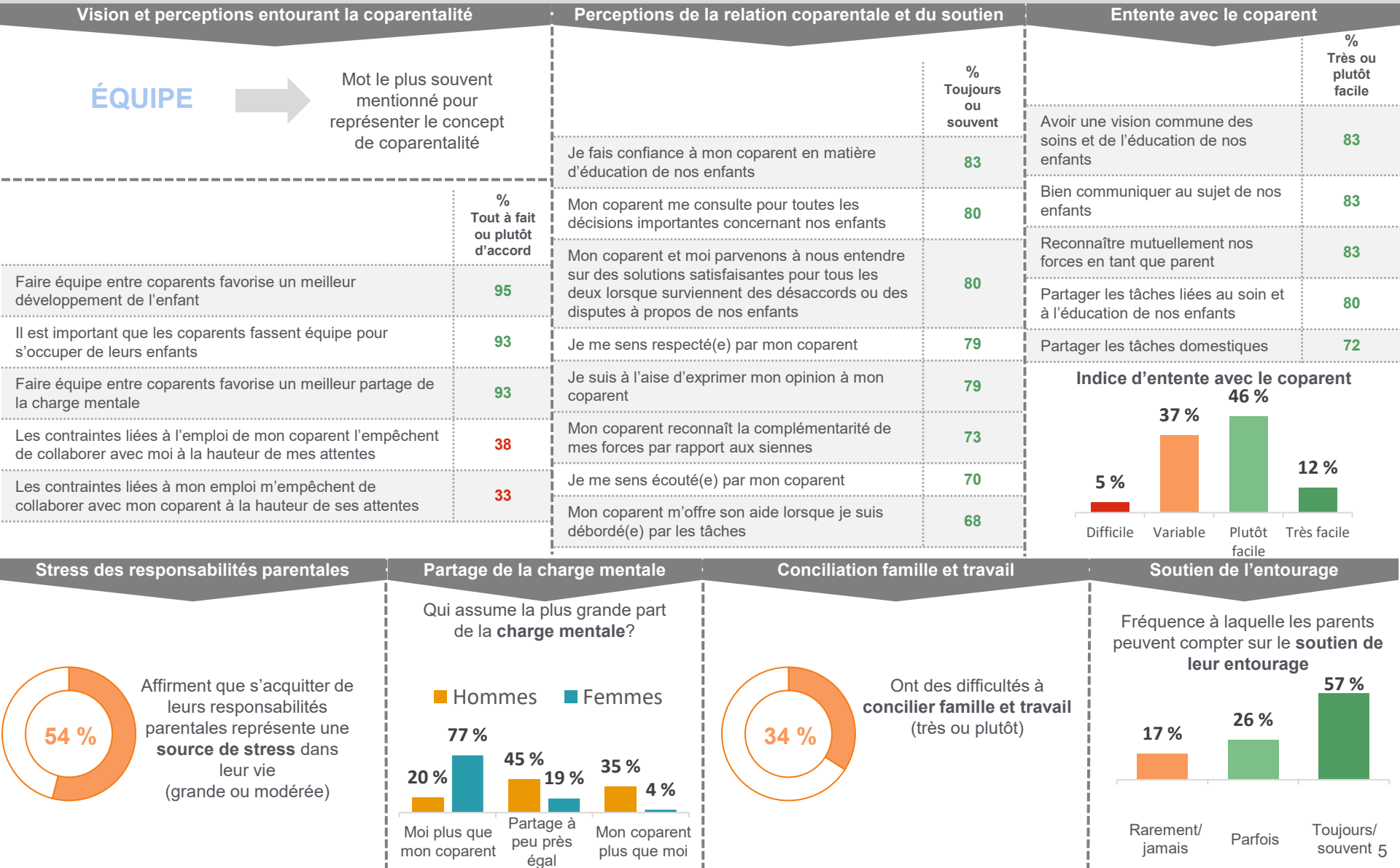
- Dans le corps du rapport, les termes « parent » ou « parents » font référence aux personnes ciblées par l'étude.
- Le terme « enfants » est mis au pluriel pour alléger le texte, même pour les parents qui n'ont qu'un seul enfant.
- Les signes « + » ou « - » indiquent une différence statistiquement significative, à la hausse ou à la baisse, entre le groupe cité et l'ensemble des autres répondants.
- Le profil des répondants est disponible à l'annexe 1.



# Faits saillants

---

FAITS SAILLANTS



## FAITS SAILLANTS (SUITE)



### Défis posés par la collaboration avec le coparent

|                                                                                                                                                                | %<br>Grand défi<br>ou défi<br>modéré |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|
| Base : répondants qui ont ou ont eu un enfant de l'âge concerné                                                                                                |                                      |
| Pendant la période périnatale, c'est-à-dire de la grossesse jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge de 2 ans                                                    | 47                                   |
| Pendant la petite enfance (2 à 5 ans)                                                                                                                          | 47                                   |
| Pendant l'enfance (6 à 12 ans)                                                                                                                                 | 42                                   |
| Pendant l'adolescence (13 à 17 ans)                                                                                                                            | 50                                   |
| Au moment de la séparation conjugale<br>Base : répondants qui ont une famille recomposée avec ou sans enfants de l'union actuelle ou une famille monoparentale | 73                                   |
| Au moment de la recomposition familiale<br>Base : répondants qui ont une famille recomposée avec ou sans enfants de l'union actuelle                           | 55                                   |

### Perceptions de la valorisation de la coparentalité

|                                                                                                                                               | %<br>Tout à fait<br>ou plutôt<br>d'accord |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| Mon entourage reconnaît à sa juste valeur mon engagement comme parent                                                                         | 90                                        |
| De façon générale, les principaux programmes et services offerts aux familles québécoises valorisent également le rôle des mères et des pères | 68                                        |
| Dans la société Québécoise, on doute plus souvent des compétences des pères que de celles des mères pour s'occuper des enfants                | 76                                        |
| En tant que parent, j'ai parfois l'impression de ne pas être pris(e) au sérieux par les professionnel(le)s lorsqu'il s'agit de mes enfants    | 37                                        |

### Prise en compte des besoins des coparents dans les services

|                                                                             | %<br>Beaucoup<br>ou<br>modérément |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| Les services de garde éducatifs à l'enfance                                 | 78                                |
| L'école                                                                     | 76                                |
| Les congés parentaux                                                        | 76                                |
| Les services médicaux lors de consultations pour vos enfants                | 75                                |
| Les mesures de conciliation famille-travail de votre employeur              | 70                                |
| Les activités offertes par les organismes communautaires                    | 69                                |
| Les rencontres prénatales                                                   | 68                                |
| Les services d'aide psychosociale                                           | 68                                |
| Les suivis de grossesse auprès des professionnels de la santé               | 68                                |
| Les services de suivi postnatal                                             | 63                                |
| Base : répondants qui ont un autre type de famille que la famille nucléaire |                                   |
| Les services de médiation familiale lors d'une séparation conjugale         | 66                                |
| Les tribunaux lors d'une séparation conjugale                               | 55                                |

## FAITS SAILLANTS (SUITE)

### Propositions de mesures pour améliorer la capacité à faire équipe avec le coparent

|                                                                                                                                                                            |      |      | %<br>Beaucoup<br>ou<br>modérément |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|-----------------------------------|
| QG60. Offrir un congé pour le père (ou le coparent de la mère) lors d'un deuil périnatal (n : 2 170)                                                                       | 68 % | 18 % | 86                                |
| QG57. Faire en sorte que les intervenant(e)s scolaires communiquent avec les deux coparents (n : 2 057)                                                                    | 58 % | 25 % | 83                                |
| QG56. Faire en sorte que les intervenant(e)s des CPE et garderies communiquent avec les deux coparents (n : 1 981)                                                         | 56 % | 27 % | 83                                |
| QG61. Former les juges, avocats et notaires sur la coparentalité en situation de séparation conjugale (n : 2 000)                                                          | 59 % | 24 % | 83                                |
| QG62. Offrir plus d'heures de médiation familiale gratuite lors d'une séparation conjugale (n : 1 899)                                                                     | 59 % | 23 % | 82                                |
| QG54. Avoir un lit pour le père (ou le coparent de la mère) lors des nuits entourant l'accouchement (n : 2 263)                                                            | 60 % | 21 % | 81                                |
| QG59. Allonger le congé de paternité (n : 2 397)                                                                                                                           | 58 % | 22 % | 80                                |
| QG55. Former les intervenant(e)s du système de santé sur la coparentalité (n : 2 236)                                                                                      | 50 % | 29 % | 79                                |
| QG58. Faire la promotion des services communautaires aux familles d'une façon à rejoindre autant les mères, les pères et les coparents, peu importe leur genre (n : 2 296) | 50 % | 29 % | 79                                |
| QG63. Mettre en place une séance d'information obligatoire sur la coparentalité après une séparation conjugale (n : 2 027)                                                 | 54 % | 24 % | 78                                |
| QG53. Inclure des contenus spécifiques sur la coparentalité dans les rencontres prénatales (n : 2 227)                                                                     | 45 % | 32 % | 77                                |
| QG51. Inclure le suivi de la relation coparentale dans les rendez-vous de suivi de grossesse (n : 2 332)                                                                   | 47 % | 29 % | 76                                |
| QG52. Inclure le père (ou le coparent de la mère) comme bénéficiaire des services de suivi de grossesse au même titre que la mère (n : 2 299)                              | 41 % | 29 % | 70                                |

# Chapitre 1

## PERCEPTIONS ENTOURANT LA COPARENTALITÉ

- Vision de la coparentalité
- Perceptions entourant la coparentalité

Base : tous, n : 2 817

**Les parents associent fortement la coparentalité avec le travail d'équipe ou le partage.**

On remarque plusieurs différences intéressantes selon les caractéristiques sociodémographiques :

- **Rôle parental** : les mères ont davantage donné des réponses en lien avec le travail d'équipe (32 % contre 22 % chez les pères).
- **Première langue officielle parlée et immigration** : les répondants d'expression anglaise associent plus la coparentalité au partage (24 % contre 17 % chez les répondants d'expression française). Cette différence s'observe aussi chez les personnes nées en dehors du Canada (25 % contre 17 %).
- **Âge** : les jeunes (18 à 34 ans) mentionnent davantage l'égalité (7 %) que les autres groupes d'âge, alors que les 35 à 44 ans parlent surtout de travail d'équipe (29 %).
- **Scolarité** : pour les répondants qui ont un diplôme universitaire, la coparentalité est plus largement représentée par des mots liés au travail d'équipe (30 %) ou au partage (24 %).



| Principaux thèmes  | %  |
|--------------------|----|
| Travail d'équipe   | 26 |
| Partage            | 18 |
| Harmonie familiale | 7  |
| Égalité            | 5  |
| Deux parents       | 5  |

\* Les réponses ont été regroupées en grandes catégories. Les pourcentages correspondent à la proportion d'individus ayant mentionné une réponse en lien avec la catégorie.

# PERCEPTIONS ENTOURANT LA COPARENTALITÉ



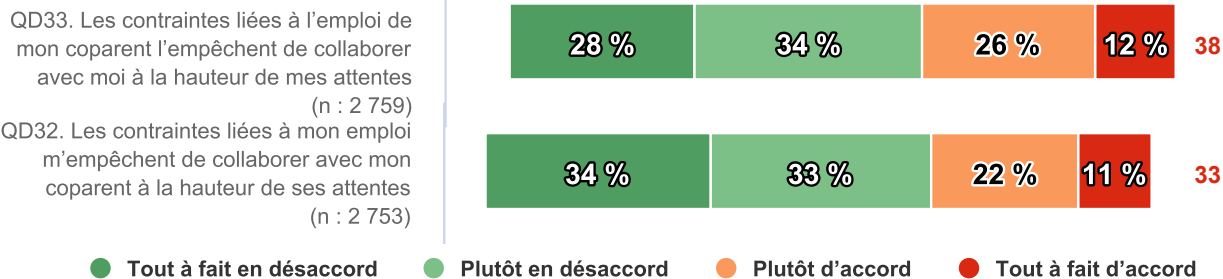
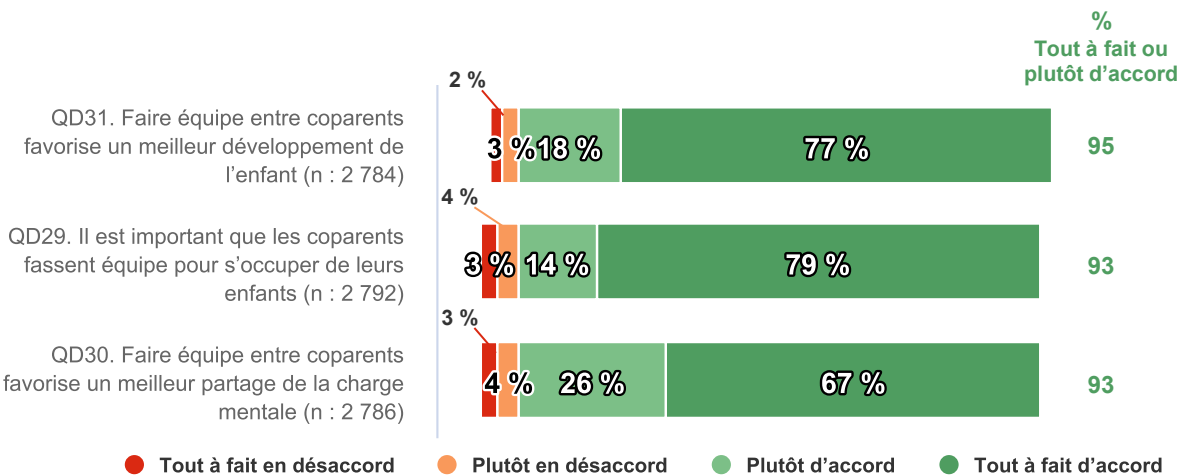
QD29-D33. Veuillez indiquer votre degré d'accord avec les énoncés suivants

Base : tous, excluant la non-réponse

**La presque totalité des parents reconnaissent les bénéfices de former une équipe avec son coparent.**

Les répondants d'expression anglaise, ceux pour qui l'entente coparentale est variable ou encore ceux pour qui les responsabilités parentales représentent une source de stress affichent des proportions de désaccord supérieures pour chacun des trois énoncés. Les bénéfices de la coparentalité pourraient donc être moins manifestes pour eux.

Parmi les parents séparés, ceux qui partagent les responsabilités parentales avec leur partenaire actuel sont nettement plus en désaccord avec l'énoncé relatif à la charge mentale (20 % contre seulement 6 % chez ceux qui partagent les responsabilités avec le parent biologique ou adoptif).



Dans l'ensemble, un parent sur trois indique que les contraintes liées à son emploi l'empêche de collaborer avec son coparent à la hauteur de ses attentes. Les parents semblent légèrement plus sévères quant aux contraintes de l'emploi de leur coparent que celles de leur propre emploi. Ce phénomène est encore plus marqué chez ceux pour qui l'entente coparentale est variable (51 % contre 28 % chez ceux pour qui la collaboration est facile).

Que ce soit pour leur propre emploi ou celui de leur coparent, les répondants d'expression anglaise, ceux qui sont nés en dehors du Canada, les parents de 25 à 34 ans, mais aussi ceux pour qui les responsabilités parentales représentent une source de stress et les parents d'enfants de moins de 5 ans voient davantage l'emploi comme une barrière à la collaboration coparentale.

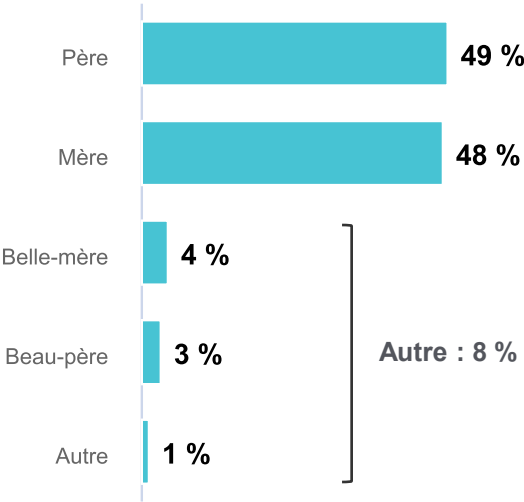


# Chapitre 2

## PORTRAIT DE LA COPARENTALITÉ

- Rôle parental
- Situation familiale
- Séparation conflictuelle
- Perception de la relation coparentale et du soutien
- Entente avec le coparent
- Stress des responsabilités parentales
- Partage de la charge mentale
- Facilité à concilier famille et travail
- Soutien de l'entourage
- Collaboration avec le coparent

Q3. À quel rôle parental vous identifiez-vous?  
Base : tous, excluant la non-réponse, n : 2 816



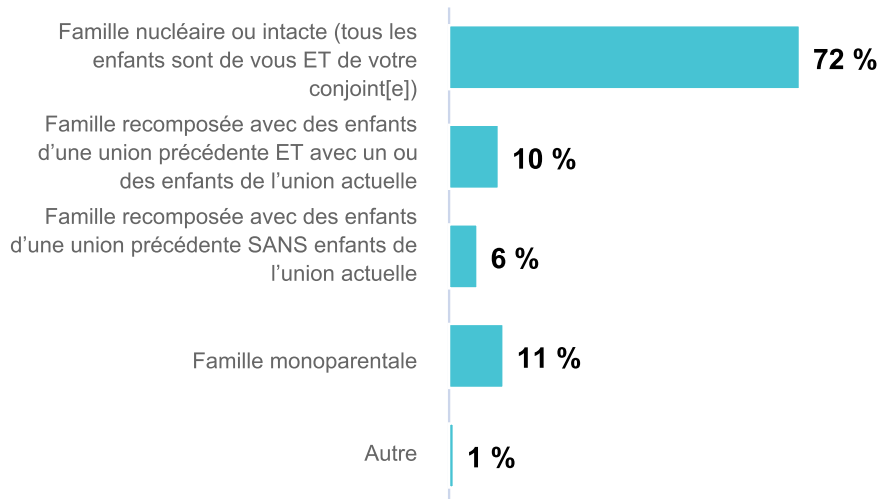
Environ un parent sur dix s'identifie à un autre rôle parental que celui de père ou de mère.

Les plus jeunes (17 %) et les plus âgés (55 ans ou plus, 13 %) se reconnaissent davantage dans un autre rôle que celui de père ou de mère. Il en va de même chez les moins diplômés (études secondaires ou moins, 11 %).

## SITUATION FAMILIALE

### Q7. Quel choix correspond le mieux à votre situation familiale actuelle?

Base : tous, excluant la non-réponse, n : 2 808



On observe une tendance entre **l'âge des enfants et la situation familiale** du parent :

- Les parents ayant des enfants de moins de 5 ans vivent en plus grande proportion en famille nucléaire (76 % contre 68 % chez les parents d'enfants de 6 à 17 ans).
- La monoparentalité augmente chez les parents d'enfants de 13 à 17 ans (13 % contre 6 % chez les parents d'enfants de 5 ans ou moins).

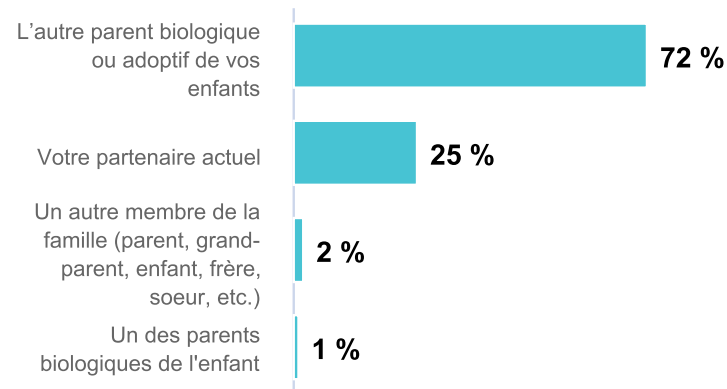
On décèle également une corrélation entre **la situation familiale et le revenu**.

Ceux jouissant d'un revenu familial élevé (100 000 \$ ou plus, 80 %) évoluent davantage au sein de familles nucléaires. Inversement, ceux dont le revenu familial est plus faible (60 000 \$ ou moins, 29 %) se retrouvent davantage dans des familles monoparentales.

Enfin, les **répondants d'expression anglaise** sont en proportion supérieure à vivre en famille nucléaire (78 % contre 70 % des répondants d'expression française).

### Q9. Avec qui partagez-vous principalement vos responsabilités parentales?

Base : parents qui ont un autre type de famille que la famille nucléaire, n : 724

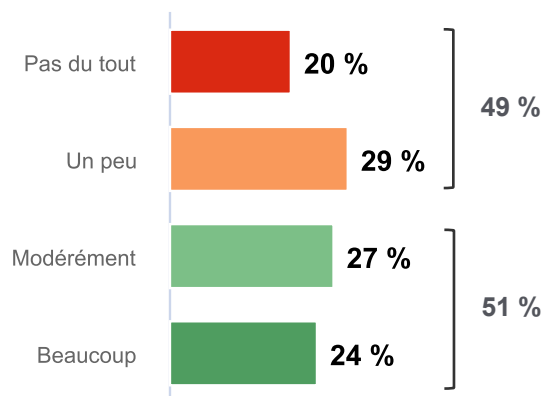


Les trois quarts des parents qui évoluent dans un autre type de famille que la famille nucléaire partagent tout de même leurs responsabilités parentales avec l'autre parent de l'enfant.

**Q68. Vos réponses à des questions précédentes suggèrent que vous avez vécu une séparation conjugale.**

**Y a-t-il eu des conflits lors de votre séparation?**

Base : parents qui ont une famille recomposée avec ou sans enfants de l'union actuelle ou une famille monoparentale, excluant la non-réponse, n : 639



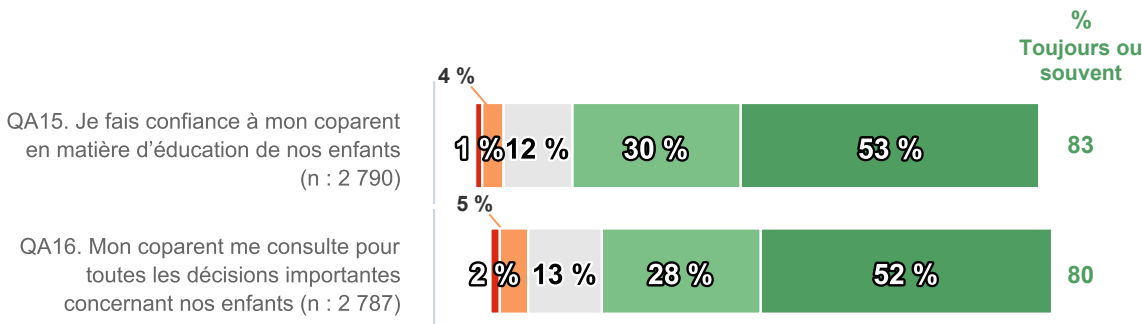
Une proportion quasi identique de parents rapporte avoir vécu une séparation tendue ou, à l'inverse, une rupture peu ou pas conflictuelle.

# PERCEPTION DE LA RELATION COPARENTALE ET DU SOUTIEN



QA15-A17. Veuillez indiquer la fréquence qui décrit le mieux comment vous vous êtes senti(e) au cours des 12 derniers mois pour chaque énoncé.

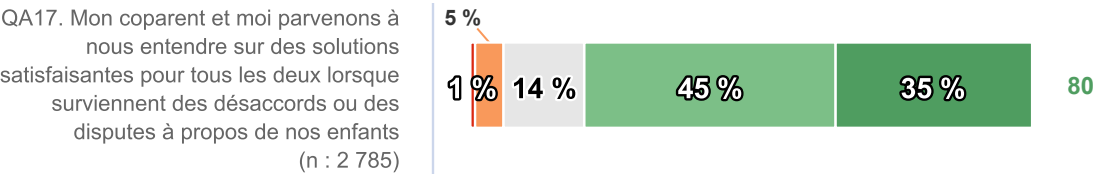
Base : tous, excluant la non-réponse



La confiance envers le coparent pour ce qui est de l'éducation, ou la consultation pour la prise de décisions importantes qui concernent les enfants, sont courantes, quatre parents sur cinq ayant répondu toujours ou souvent. **Si ces deux aspects ne posent pas de problème pour la majorité, certains sous-groupes affichent des proportions inférieures, et ce, parfois fortement :**

- Entente coparentale difficile (22 % et 24 %)
- Beaucoup de conflits lors de la séparation (57 % et 48 %)
- Famille monoparentale (61 % et 60 %)
- Entente coparentale variable (72 % et 68 %)
- Un ou l'autre des coparents a un problème de santé ou un trouble chronique (74 % et 72 %)
- Expression anglaise (76 % et 73 %)
- Parent pour qui les responsabilités parentales sont une source de stress (77 et 74 %)

Par ailleurs, la confiance semble moins évidente chez les parents dont le revenu familial est inférieur à 100 000 \$ (74 %). La consultation est, quant à elle, moindre chez les familles recomposées avec ou sans enfants de l'union actuelle (68 %).



**L'entente sur des solutions satisfaisantes à propos des enfants est relativement moins reconnue** puisqu'à peine le tiers des parents ont répondu « toujours ».

Ici aussi, plusieurs sous-groupes rencontrent davantage de difficultés et se démarquent à la baisse :

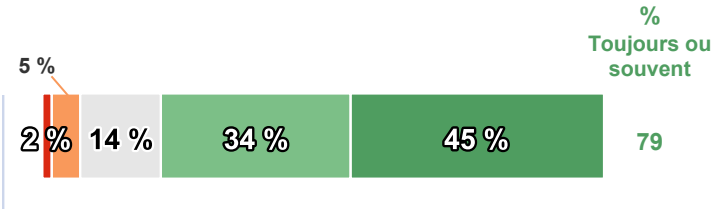
- Entente coparentale difficile (5 %)
- Beaucoup de conflits lors de la séparation (51 %)
- Famille monoparentale (64 %)
- Entente coparentale variable (68 %)
- Famille recomposée avec ou sans enfants de l'union actuelle (71 %)
- Parent pour qui les responsabilités parentales sont une source de stress (74 %)
- Expression anglaise (73 % contre 81 % chez les répondants d'expression française)
- Parent dont l'enfant a un problème de santé ou un trouble (76 %)

# PERCEPTION DE LA RELATION COPARENTALE ET DU SOUTIEN (SUITE)



QA12-A14. Veuillez indiquer la fréquence qui décrit le mieux comment vous vous êtes senti(e) au cours des 12 derniers mois pour chaque énoncé.  
Base : tous, excluant la non-réponse

QA12. Je me sens respecté(e) par mon coparent (n : 2 784)



**Le respect est assez présent dans les relations coparentales :** quatre parents sur cinq se sentent toujours ou souvent respectés par leur coparent. Malgré tout, certains sous-groupes se sentent moins fortement respectés :

- Entente coparentale difficile (12 %)/Variable (66 %)
- Beaucoup de conflits lors de la séparation (42 %)
- Famille monoparentale (51 %)
- Revenu familial de moins de 60 000 \$ (63 %)
- Parent qui a une famille recomposée avec ou sans enfants de l'union actuelle (71 %)
- Personne qui a ou dont le coparent a un problème de santé ou un trouble chronique (71 %)
- Parent pour qui les responsabilités parentales sont une source de stress (72 %)
- Expression anglaise (73 % contre 80 %)
- Parent dont l'enfant a un problème de santé ou un trouble (74 %)

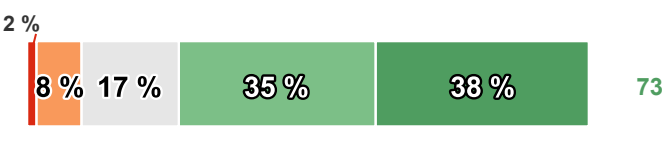
QA13. Je suis à l'aise d'exprimer mon opinion à mon coparent (n : 2 785)



**La majorité des parents se sentent à l'aise d'exprimer leur opinion à leur coparent.** Les sous-groupes qui se distinguent à la baisse sont aussi relativement similaires :

- Entente coparentale difficile (19 %)/variable (67 %)
- Famille monoparentale (60 %)
- Revenu familial de moins de 60 000 \$ (65 %)
- Personne qui a ou dont le coparent a un problème de santé ou un trouble chronique (69 %)
- Parent qui a une famille recomposée avec ou sans enfants de l'union actuelle (70 %)
- Parent pour qui les responsabilités parentales sont une source de stress (71 %)
- Expression anglaise (73 % contre 80 %)
- Parent dont l'enfant a un problème de santé ou un trouble (76 %)

QA14. Mon coparent reconnaît la complémentarité de mes forces par rapport aux siennes (n : 2 765)



**Près des trois quarts des parents estiment que leur coparent reconnaît la complémentarité de leurs forces par rapport aux siennes.** Encore une fois, les sous-groupes affichant des proportions inférieures sont similaires :

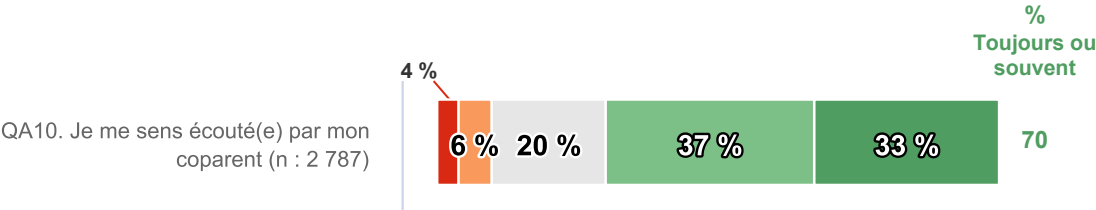
- Entente coparentale difficile (15 %)/variable (57 %)
- Famille monoparentale (49 %)
- Revenu familial de moins de 80 000 \$ (59 %)
- Parent qui a une famille recomposée avec ou sans enfants de l'union actuelle (64 %)
- Parent pour qui les responsabilités parentales sont une source de stress (65 %)
- Personne qui a ou dont le coparent a un problème de santé ou un trouble chronique (67 %)
- Expression anglaise (68 %)

# PERCEPTION DE LA RELATION COPARENTALE ET DU SOUTIEN (SUITE)



QA10-A11. Veuillez indiquer la fréquence qui décrit le mieux comment vous vous êtes senti(e) au cours des 12 derniers mois pour chaque énoncé.

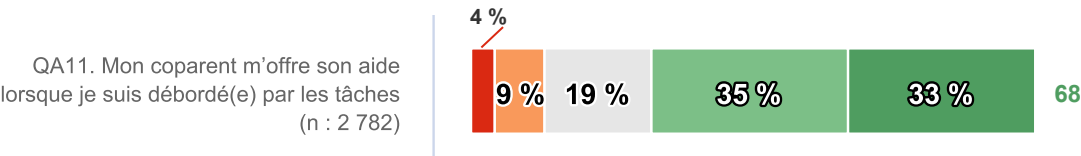
Base : tous, excluant la non-réponse



**Le sentiment d'écoute est largement moins fréquent.** Sept parents sur dix ont eu le sentiment d'être toujours ou souvent écoutés. De même qu'aux pages précédentes, ceux qui présentent certaines caractéristiques familiales se démarquent à la baisse :

- Entente coparentale difficile (9 %)/variable (51 %)
- Famille monoparentale (46 %)
- Revenu familial de moins de 60 000 \$ (57 %)
- Parent qui a une famille recomposée avec ou sans enfants de l'union actuelle (60 %)
- Personne qui a ou dont le coparent a un problème de santé ou un trouble chronique (60 %)
- Parent dont l'enfant a un problème de santé ou un trouble (62 %)
- Parent pour qui les responsabilités parentales sont une source de stress (62 %)

Relevons aussi que les mères se sentent moins écoutées que les pères (67 % contre 73 %). À l'inverse, **les parents d'enfants de moins de deux ans se sentent plus écoutés (79 %)** que les autres.

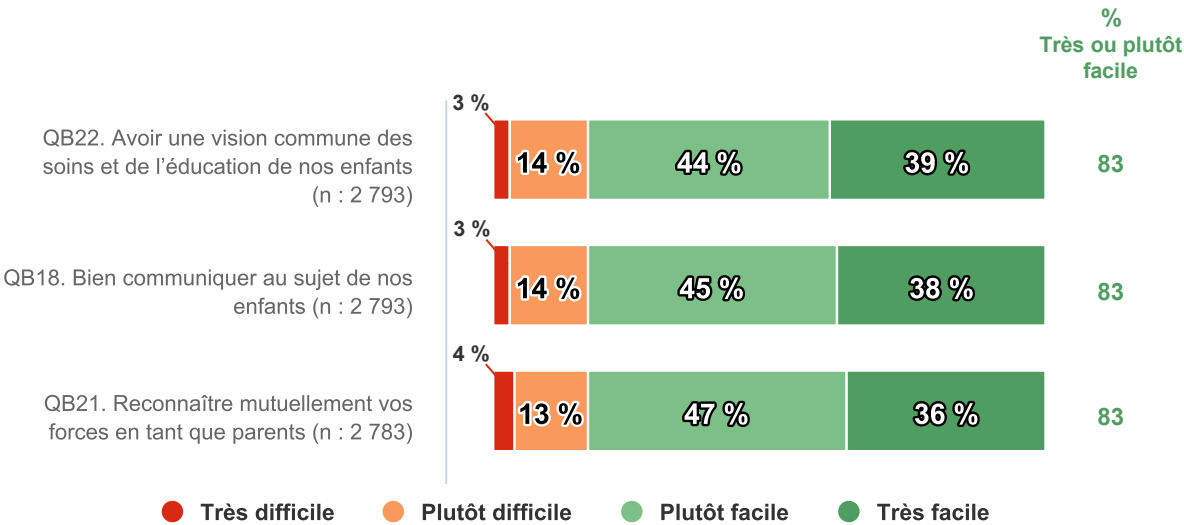


Autre fait intéressant, ceux qui partagent les responsabilités coparentales avec leur partenaire actuel se sentent **nettement plus soutenus** que ceux qui les partagent avec le parent biologique ou adoptif (62 % contre 48 %).

L'aide du coparent lors de périodes de surcharge est la **dimension la plus faiblement évaluée de la relation coparentale (68 %)**. Ceux qui se démarquent à la baisse sont relativement similaires à ceux des énoncés précédents :

- Entente coparentale difficile (7 %)/variable (47 %)
- Famille monoparentale (40 %)
- Revenu familial de moins de 60 000 \$ (53 %)
- 18 à 24 ans (55 %)
- Parent qui a une famille recomposée avec ou sans enfants de l'union actuelle (57 %)
- Personne qui a ou dont le coparent a un problème de santé ou un trouble chronique (56 %)
- Parent pour qui les responsabilités parentales sont une source de stress (59 % contre 79 %)
- Mère (62 % contre 73 % chez les pères)
- Parent dont l'enfant a un problème de santé ou un trouble (63 %<sup>17</sup>)

QB18-B22. Pour chacun des aspects suivants, à quel point trouvez-vous facile ou difficile de bien vous entendre avec votre coparent?  
Base : tous, excluant la non-réponse



Quatre parents sur cinq affirment que ces trois aspects de la relation coparentale se déroulent facilement.

Les parents qui ont une famille recomposée avec ou sans enfants de l'union actuelle ou monoparentale, ceux qui ont un problème de santé ou un trouble, qu'il soit personnel, chez le coparent ou chez les enfants, ainsi que ceux pour qui les responsabilités parentales sont une source de stress, font systématiquement face à moins de facilité.

Les parents de jeunes enfants (moins de 2 ans) éprouvent plus de facilité à bien communiquer au sujet des enfants (89 %), alors que plusieurs découvrent probablement la vie de parent.

Enfin, les mères jugent moins aisé d'avoir une vision commune des soins et de l'éducation des enfants (80 % contre 87 % chez les pères).

# ENTENTE AVEC LE COPARENT (SUITE)

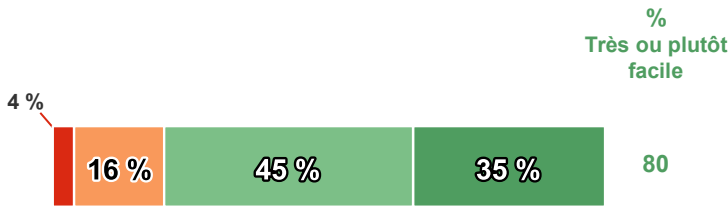


QB19-B20. Pour chacun des aspects suivants, à quel point trouvez-vous facile ou difficile de bien vous entendre avec votre coparent?  
Base : tous, excluant la non-réponse

Bien que la proportion de parents jugeant très ou plutôt facile le **partage des tâches domestiques** avec leur coparent soit relativement élevée, cette répartition est **davantage un facteur de mésentente** que la communication ou la vision de l'éducation des enfants.

Pour ces deux éléments, **les mères se démarquent à la baisse**, ce qui fait penser qu'elles perçoivent ces tâches comme leur incombant davantage.

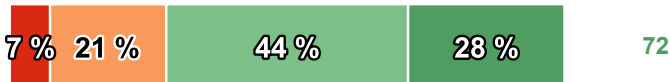
QB19. Partager les tâches liées au soin et à l'éducation de nos enfants (n : 2 789)



La facilité du partage des tâches liées au soin et à l'éducation des enfants est moindre chez les sous-groupes suivants :

- Parent qui a une famille recomposée sans enfants de l'union actuelle ou une famille monoparentale (70 %)
- Revenu familial de moins de 60 000 \$ (71 %)
- Personne qui a ou dont le coparent a un problème de santé ou un trouble chronique (72 %)
- Mère d'expression française (73 %)
- Parent dont l'enfant a un problème de santé ou un trouble (73 %)
- Mère (74 %)
- Diplômé du secondaire ou moins (77 %)

QB20. Partager les tâches domestiques (n : 2 697)



Le partage des tâches domestiques est de loin **l'aspect le plus compliqué de l'entente coparentale**. Il l'est encore plus chez les sous-groupes suivants :

- Belle-mère (57 %)
- Famille monoparentale (57 %)
- Mère d'expression française (63 %)
- Parent qui a une famille recomposée avec enfants de l'union actuelle (63 %)
- Personne qui a ou dont le coparent a un problème de santé ou un trouble chronique (64 %)
- Mère (66 %)
- Parent dont l'enfant a un problème de santé ou un trouble (67 %)
- Diplômé du secondaire ou moins (69 %)

## ENTENTE AVEC LE COPARENT (SUITE)



QB18-B22. Pour chacun des aspects suivants, à quel point trouvez-vous facile ou difficile de bien vous entendre avec votre coparent?

Base : tous, excluant la non-réponse, n : 2 661

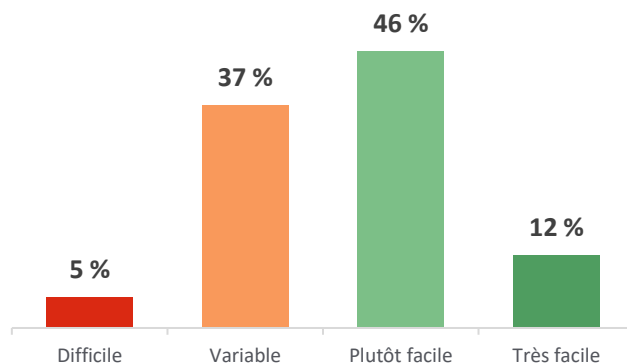
Cet indice d'entente coparentale calculé en regroupant les répondants des questions des pages précédentes de la façon suivante :

Difficile : très ou plutôt difficile pour chacun des cinq énoncés

Variable : combinaison de très ou plutôt facile et très ou plutôt difficile

Plutôt facile : combinaison de très plutôt facile ou plutôt facile uniquement

Très facile : très facile pour chacun des cinq énoncés



Près de six parents sur dix (58 %) se classent dans les « groupes faciles ». D'ailleurs, à peine 5 % ont répondu très ou plutôt difficile pour l'ensemble des énoncés.

Les sous-groupes suivants se classent davantage dans le groupe **difficile** :

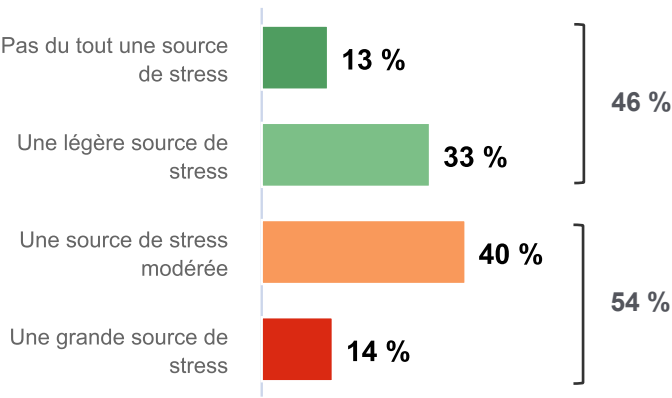
- + Beaucoup de conflits lors de la séparation (26 %)
- + Famille monoparentale (16 %)
- + Parent qui a une famille recomposée sans enfants de l'union actuelle (13 %)
- + Revenu familial de moins de 60 000 \$ (12 %)
- + Personne qui a ou dont le coparent a un problème de santé ou un trouble chronique (8 %)
- + Parent pour qui les responsabilités parentales sont une source de stress (8 %)
- + Parent dont l'enfant a un problème de santé ou un trouble (7 %)
- + Parent qui a des difficultés à concilier famille et travail (7 %)
- + Mère (7 %)

Les sous-groupes suivants se classent davantage dans le groupe **variable** :

- + Parent qui a une famille recomposée avec enfants de l'union actuelle (55 %)
- + Parent qui a des difficultés à concilier famille et travail (54 %)
- + 18 à 24 ans (53 %)
- + Personne qui a ou dont le coparent a un problème de santé ou un trouble chronique (46 %)
- + Parent pour qui les responsabilités parentales sont une source de stress (46 %)
- + Parent dont l'enfant a un problème de santé ou un trouble (45 %)
- + Parent qui a des difficultés à concilier famille et travail (45 %)
- + Mère (42 %)/belle-mère (58 %)

Q70. À quel point vous acquitter de vos responsabilités parentales représente-t-il une source de stress dans votre vie?

Base : tous, excluant la non-réponse, n : 2 779



Les sous-groupes suivants affirment davantage que les **responsabilités parentales** sont une **grande source de stress** :

- + Entente coparentale difficile (34 %)/variable (22 %)
- + Belle-mère (27 %) ou mère (18 %)
- + Parent qui a des difficultés à concilier famille et travail (25 %)
- + Parent dont l'enfant a un problème de santé ou un trouble (24 %)
- + Beaucoup de conflits lors de la séparation (23 %)
- + Parent ou coparent ayant un trouble de santé ou trouble chronique (21 %)
- + Enfants de 2 à 5 ans (18 %)

**La moitié (54 %) des parents avouent que s'acquitter de leurs responsabilités parentales est une source de stress** (grande ou modérée). Plusieurs gagneraient donc à être mieux outillés en matière de gestion du stress découlant de la parentalité.

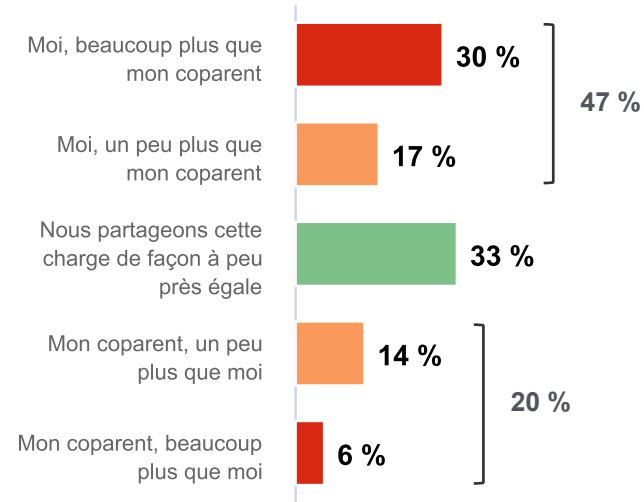
Les belles-mères sont en plus grande proportion à être fortement stressées par leurs responsabilités parentales (27 %), de même que les parents dont l'enfant a un problème de santé ou un trouble (24 %) ou encore ceux qui ont ou dont le coparent a un problème de santé ou un trouble chronique (21 %).

# PARTAGE DE LA CHARGE MENTALE



## Q34. Selon vous, qui assume la plus grande part de la charge mentale?

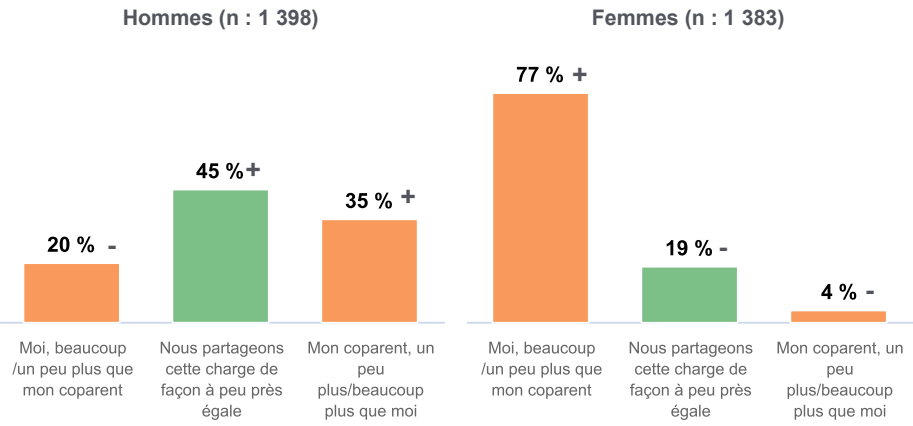
Base : tous, excluant la non-réponse, n : 2 784



En s'attardant aux résultats d'ensemble, on constate que la moitié des parents perçoivent que la charge mentale repose plus sur eux que sur leur coparent. En réalité, ce résultat cache une **très grande variabilité selon le genre** (voir ci-dessous).

**L'âge des parents est également un facteur qui entre en ligne de compte.** Plus le parent est jeune, plus il a tendance à affirmer endosser plus de charge mentale que son coparent (52 % chez les 18 à 34 ans contre 27 % chez les 55 ans ou plus). Les parents de 55 ans ou plus sont, quant à eux, davantage à estimer que la charge est répartie de façon égale (45 %) ou que le coparent assume plus de charge (28 %).

Les parents dont l'un ou l'autre des enfants a un problème de santé ou un trouble estiment assumer personnellement plus de charge mentale que leur coparent (53 % contre 45 % chez les autres). Par ailleurs, ceux pour qui l'entente coparentale est difficile ou variable affirment davantage que la charge mentale repose plus sur eux que sur le coparent (74 % et 58 % respectivement). À l'inverse, ceux pour qui l'entente coparentale est très facile disent plutôt que la charge mentale est répartie assez également (51 %).



### On observe une différence de perception massive entre les hommes et les femmes.

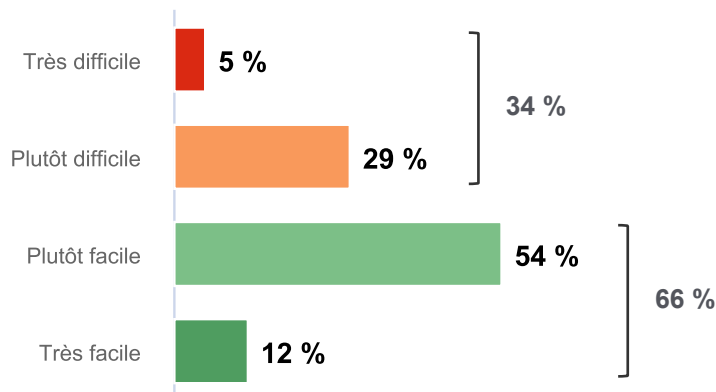
Seuls 35 % des hommes estiment que leur coparent gère plus de charge mentale, alors que 77 % des femmes affirment que la charge mentale leur revient.

Ajoutons que ces différences de perception selon le genre se confirment également chez ceux qui s'identifient comme beaux-parents.

Enfin, soulignons que sur la base des femmes, les répondants d'expression anglaise sont proportionnellement plus nombreux à dire que la charge mentale est répartie de façon égale que ceux d'expression française (30 % contre 16 %).

## Q71. Pour vous, concilier famille et travail est-il facile ou difficile la plupart du temps?

Base : tous, excluant la non-réponse, n : 2 740



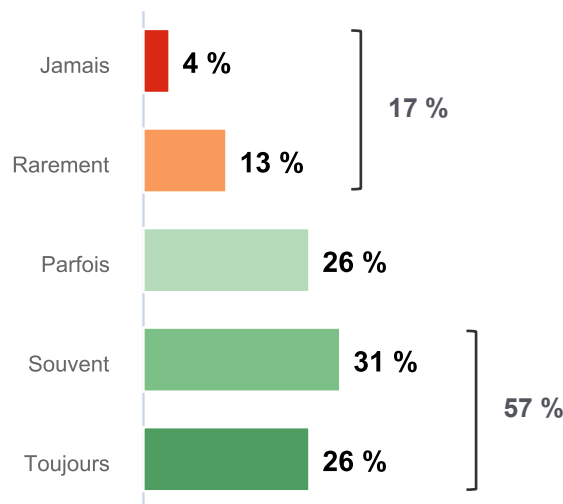
**La conciliation famille-travail ne semble pas être un enjeu majeur.** Seul le tiers des parents y voient une difficulté, et à peine 5 % trouvent cela très difficile.

Néanmoins, certains éprouvent plus de difficulté (très ou plutôt), notamment :

- + Entente coparentale difficile (48 % contre 26 % chez ceux où elle est très facile)
- + Les parents nés en dehors du Canada (48 % contre 32 %)
- + Entente coparentale variable (42 %)
- + Les parents d'enfants de 5 ans ou moins (41 % contre 31 % chez ceux qui ont des enfants de 13 à 17 ans)
- + Les parents de 25 à 34 ans (39 % contre 26 % chez ceux de 55 ans ou plus)
- + Les résidents de la grande région de Montréal (38 % contre 26 % chez les résidents de la grande région de Québec)

**Q69. Si votre famille avait besoin d'aide, à quelle fréquence pourrait-elle compter sur le soutien de personnes de votre entourage (parents, beaux-parents, membres de la famille, amis, collègues, voisins, etc.)?**

Base : tous, excluant la non-réponse, n : 2 772



Trois parents sur cinq estiment pouvoir compter toujours ou souvent sur le soutien de leur entourage en cas de besoin. **Le portrait est donc globalement positif.** Cela étant dit, plusieurs différences sont à relever :

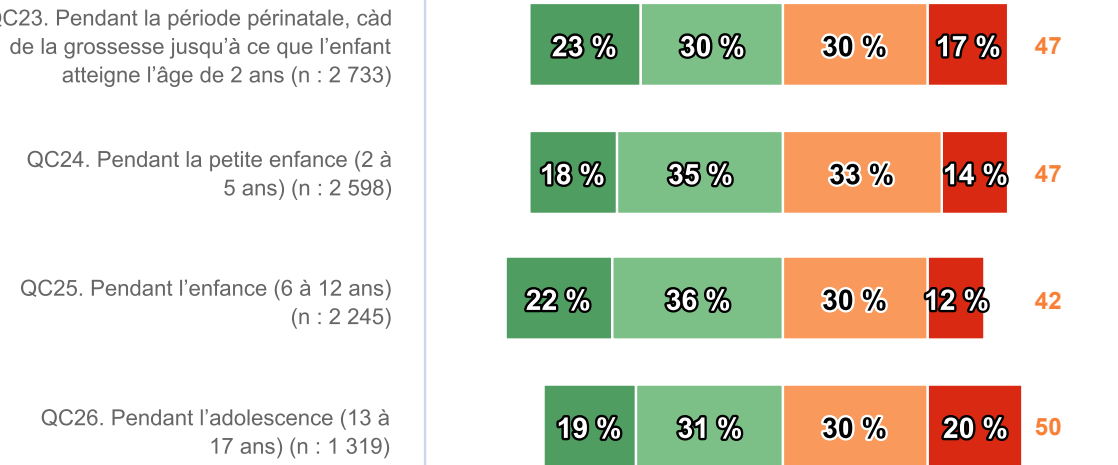
- **Le soutien de l'entourage décroît avec l'âge des enfants** : 64 % des parents d'enfants de 5 ans ou moins disent pouvoir compter toujours ou souvent sur leur entourage, mais à peine plus de la moitié (53 %) des parents d'enfants de 13 à 17 ans affirment la même chose.
- **Les répondants d'expression anglaise s'estiment moins soutenus** : seulement 48 % d'entre eux disent pouvoir compter sur leur entourage, contre 60 % chez les répondants d'expression française.
- **Les parents pour qui la parentalité est une source de stress se disent moins épaulés** : 51 % des répondants pour qui la parentalité est une source de stress affirment pouvoir compter sur leur entourage, contre 65 % chez les autres. Ce constat est plutôt préoccupant, sachant que les plus stressés pourraient justement avoir besoin de plus de soutien.
- **Il en va de même chez ceux qui éprouvent des difficultés à concilier famille et travail** : 49 % se disent soutenus contre 61 % chez ceux pour qui la conciliation est plus aisée.
- **C'est aussi le cas pour l'entente coparentale** : 41 % de ceux pour qui l'entente coparentale est difficile affirment pouvoir compter sur leur entourage contre 72 % chez ceux pour qui elle est très facile. Ceux qui présentent une entente coparentale variable se démarquent aussi à la baisse (51 %).

# COLLABORATION AVEC LE COPARENT



QC23-28. À chacune des étapes suivantes, à quel point la collaboration avec votre coparent a-t-elle représenté un défi?

Base : parents qui ont ou ont eu un enfant de l'âge concerné, excluant la non-réponse



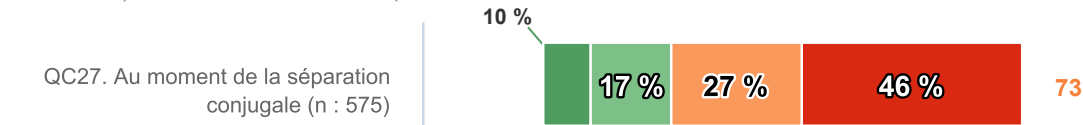
Si la majorité des parents perçoivent assez bien leur relation avec leur coparent (pages 15 à 17), il n'en demeure pas moins que la collaboration avec le coparent constitue un défi pour plusieurs, peu importe l'âge de l'enfant. Cela semble toutefois l'être un peu moins pendant l'enfance.

Les sous-groupes suivants affirment plus fortement faire face à de **grands défis** durant les quatre étapes de la vie de l'enfant :

- + Entente parentale difficile (entre 31 et 63 %)
- + Entente coparentale variable (entre 14 et 26 %)
- + Parent pour qui les responsabilités parentales sont une source de stress (entre 16 et 27 %).
- + Parent qui a une famille recomposée sans enfants de l'union actuelle (entre 26 et 31 %).

C'est également le cas des parents nés en dehors du Canada (entre 18 % et 29 %), exception faite de la petite enfance.

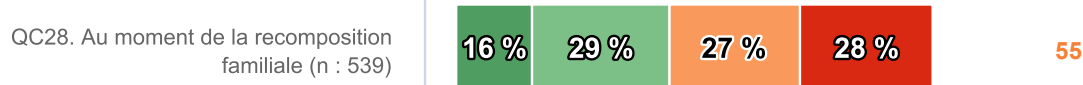
Base : parents qui ont une famille recomposée avec ou sans enfants de l'union actuelle ou famille monoparentale, excluant la non-réponse



Chez les parents qui l'ont vécue, la collaboration semble avoir été plus difficile au moment de la séparation conjugale. Toutefois, les **répondants d'expression anglaise sont proportionnellement moins nombreux à avoir qualifié cette étape de grand défi** (32 % contre 48 %).

En revanche, le portrait apparaît plus positif **lors de la recomposition familiale**, malgré l'ajustement important que cela doit représenter pour plusieurs familles.

Base : parents qui ont une famille recomposée avec ou sans enfants de l'union actuelle, excluant la non-réponse



Par ailleurs, et comme on peut s'y attendre, d'avoir fait face à beaucoup de conflits lors de la séparation va de pair avec la rencontre de grands défis, et ce, nettement plus lors de cette dernière (80 %), mais aussi lors de la recomposition familiale (49 %).



# Chapitre 3

## COPARENTALITÉ ET SERVICES AUX FAMILLES

- Perception de la prise en compte des besoins des deux coparents
- Perception de la valorisation de la coparentalité
- Mesures pour améliorer la coparentalité

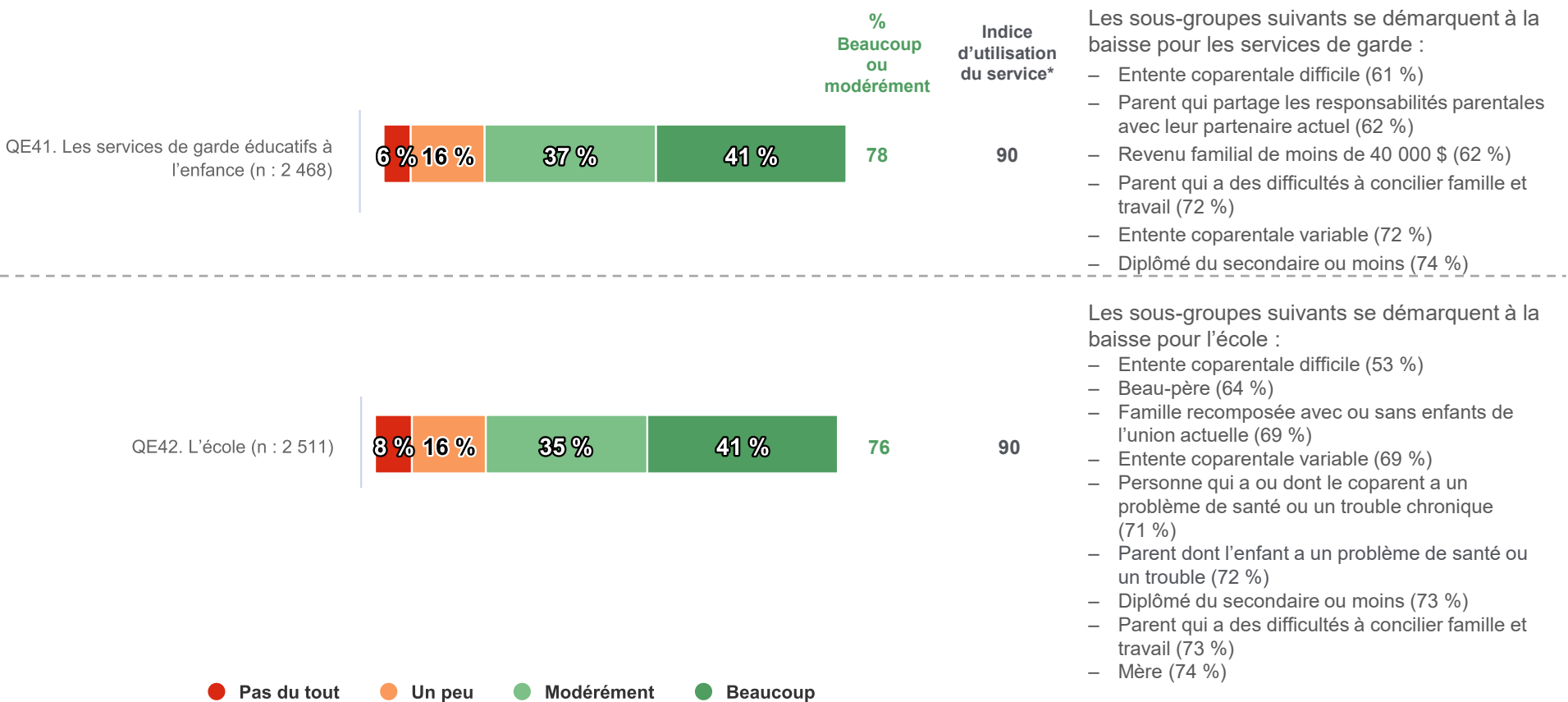
# PERCEPTION DE LA PRISE EN COMPTE DES BESOINS DES DEUX COPARENTS – SERVICES ÉDUCATIFS



**QE41-E42. Selon votre expérience, les services suivants tiennent-ils compte des besoins des deux coparents?**  
Base : tous, excluant ceux qui n'ont jamais utilisé le service et la non-réponse

Les parents ont une perception assez positive de la prise en compte des besoins des deux coparents pour ce qui est des services éducatifs. Ces résultats comptent d'ailleurs parmi les plus élevés pour les services évalués.

**Il n'en reste pas moins que dans les deux cas, plus du cinquième des parents sont plus critiques.**



\* L'indice d'utilisation du service est calculé en soustrayant 100 % à la proportion de répondants disant n'avoir jamais utilisé le service.

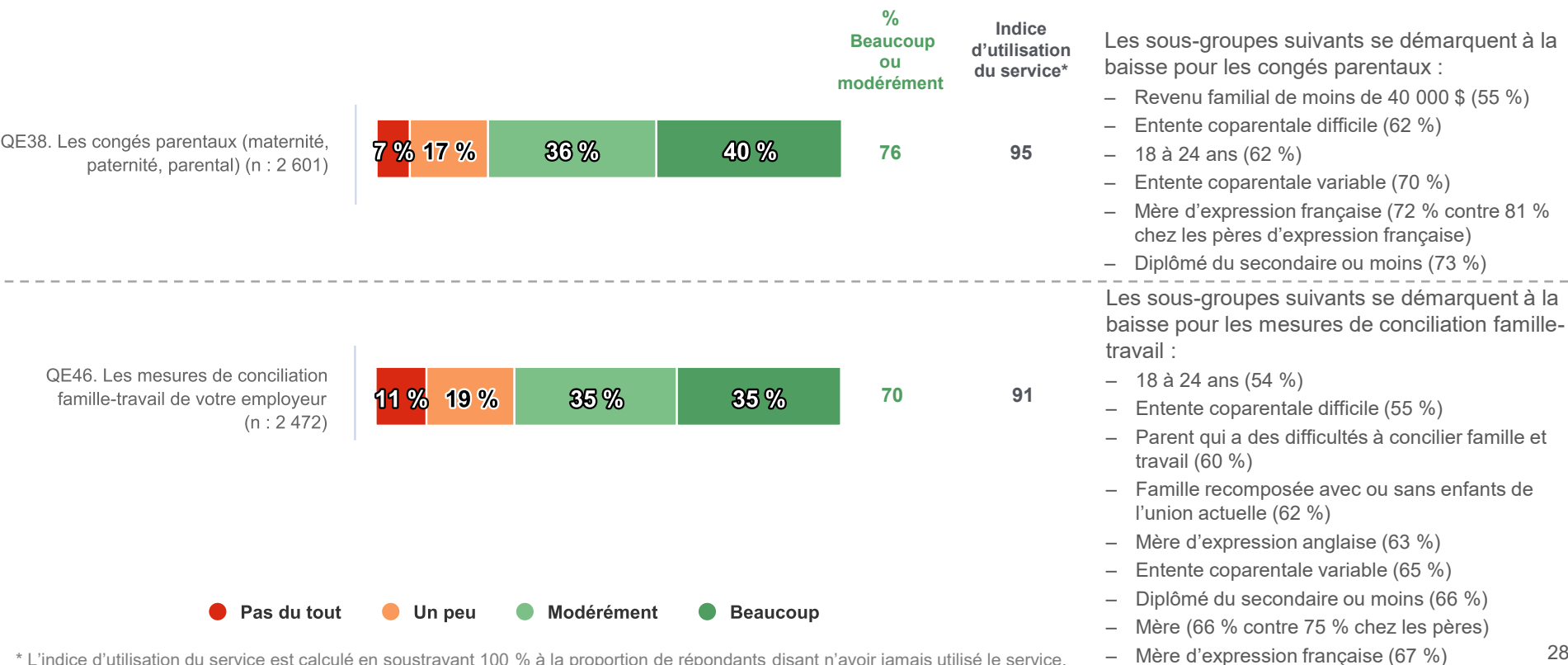
# PERCEPTION DE LA PRISE EN COMPTE DES BESOINS DES DEUX COPARENTS – CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL



QE38 et E46. Selon votre expérience, les services suivants tiennent-ils compte des besoins des deux coparents?  
Base : tous, excluant ceux qui n'ont jamais utilisé le service et la non-réponse

**La considération des besoins des deux coparents est tout de même bonne pour ces deux mesures de conciliation famille-travail.**  
Les congés parentaux apparaissent mieux perçus que les mesures octroyées par l'employeur. Cette différence suggère que l'encadrement légal entourant les congés parentaux permet globalement une meilleure prise en compte des deux coparents.

Pour ces deux énoncés, **les jeunes ainsi que les moins diplômés se montrent moins favorables.** Ces deux tranches de la population occupent souvent des emplois plus précaires, ce qui indique potentiellement une inégalité en matière de conciliation famille-travail.



# PERCEPTION DE LA PRISE EN COMPTE DES BESOINS DES DEUX COPARENTS – SANTÉ

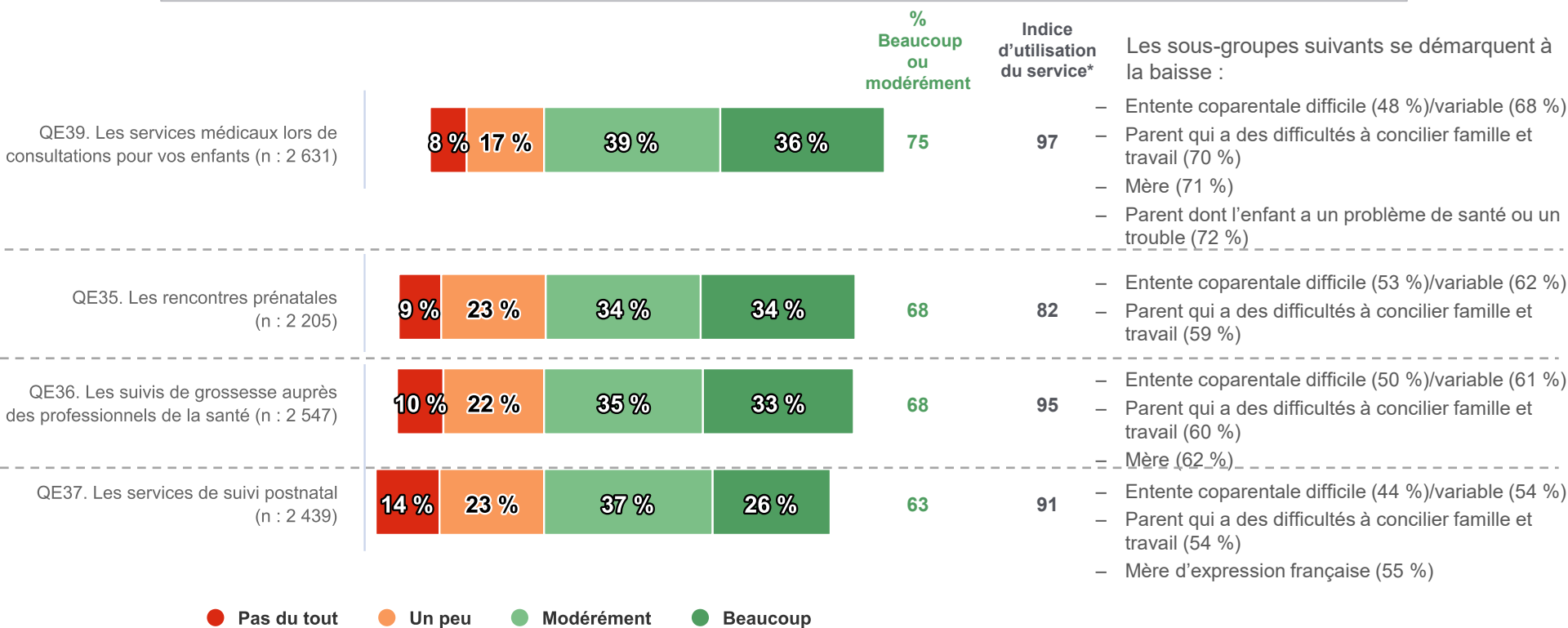


QE35-E37 et E39. Selon votre expérience, les services suivants tiennent-ils compte des besoins des deux coparents?

Base : tous, excluant ceux qui n'ont jamais utilisé le service et la non-réponse

La perception de la prise en compte des besoins des deux coparents est plutôt bonne pour les services médicaux lors de consultations pour les enfants, bien que le quart des parents pensent **que ça pourrait être mieux**. Pour les autres services liés à la santé, les résultats chutent à environ sept sur dix, voire six sur dix pour les suivis postnataux.

Relativement peu de différences significatives sont à relever. **Cela pourrait indiquer que les lacunes sont présentes de façon globale dans ces services.** Relevons tout de même que les parents qui rencontrent des difficultés à concilier famille et travail se montrent nettement moins positifs.



\* L'indice d'utilisation du service est calculé en soustrayant 100 % à la proportion de répondants disant n'avoir jamais utilisé le service.

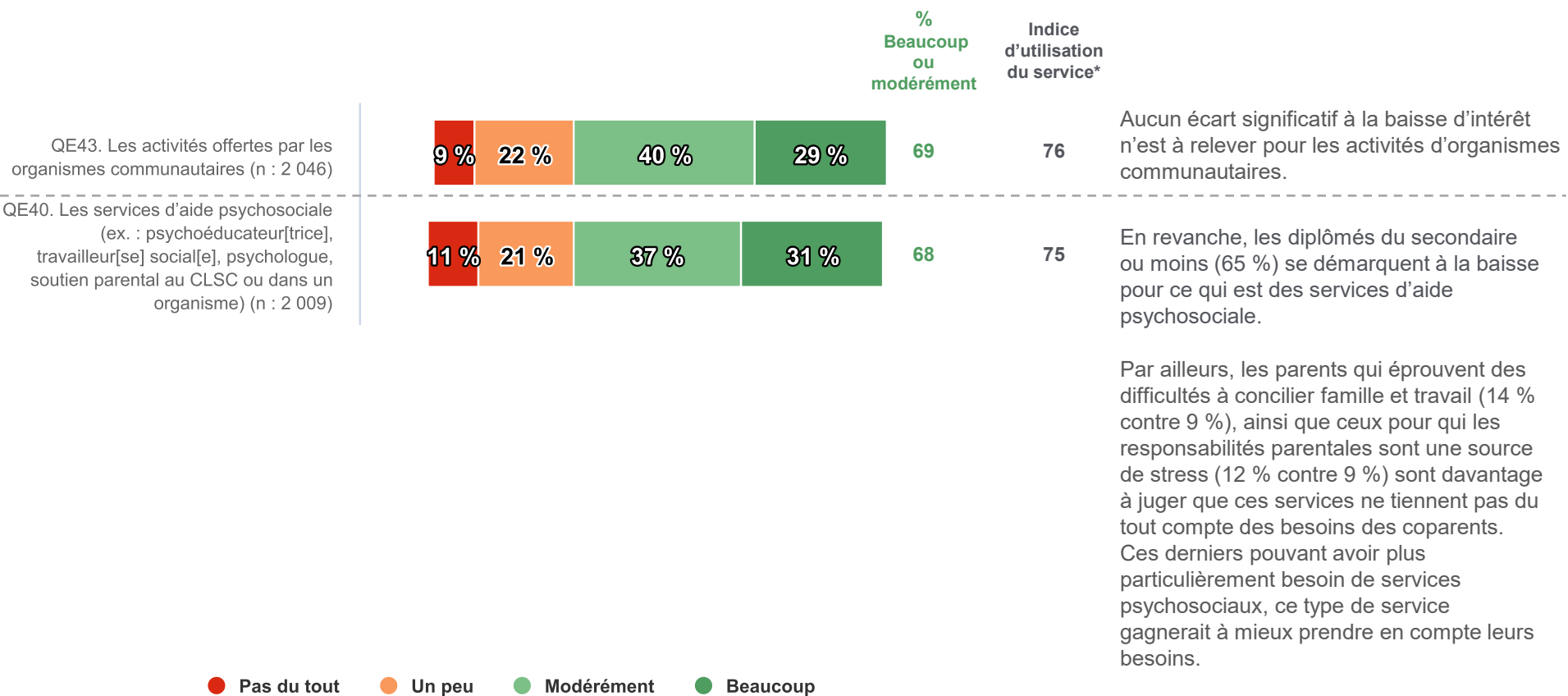
# PERCEPTION DE LA PRISE EN COMPTE DES BESOINS DES DEUX COPARENTS – SERVICES SOCIAUX/COMMUNAUTAIRES



QE40 et E43. Selon votre expérience, les services suivants tiennent-ils compte des besoins des deux coparents?

Base : tous, excluant ceux qui n'ont jamais utilisé le service et la non-réponse

Exception faite des services liés à une séparation, **les services sociaux ou communautaires sont les moins utilisés** : le quart des parents déclarent n'y avoir jamais eu recours. Les parents sont aussi plus mitigés quant à l'aide qu'ils pourraient apporter.



\* L'indice d'utilisation du service est calculé en soustrayant 100 % à la proportion de répondants disant n'avoir jamais utilisé le service.

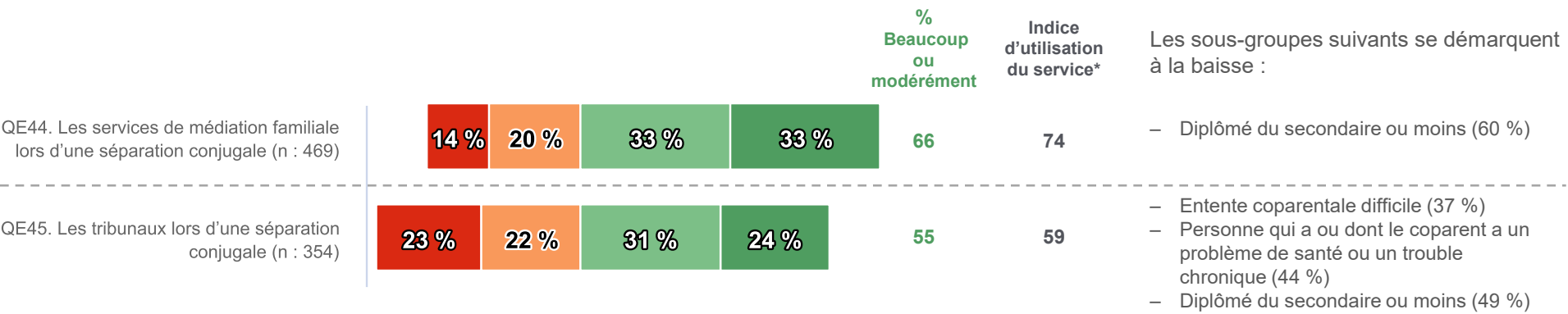
# PERCEPTION DE LA PRISE EN COMPTE DES BESOINS DES DEUX COPARENTS – SERVICES LORS DE LA SÉPARATION



**QE44-E45. Selon votre expérience, les services suivants tiennent-ils compte des besoins des deux coparents?**  
Base : parents qui ont un autre type de famille que la famille nucléaire, excluant ceux qui n'ont jamais utilisé le service et la non-réponse

**Les parents qui ont vécu une séparation se montrent davantage critiques envers la prise en compte des besoins des coparents par les services de médiation familiale et, encore plus, par les tribunaux.**

Peu de différences sont observées selon le genre ou le rôle parental dans l'évaluation de ces deux services, ce qui donne à penser que l'expérience est vécue de façon semblable que l'on soit père, mère, beau-père ou belle-mère.



● Pas du tout    ● Un peu    ● Modérément    ● Beaucoup

\* L'indice d'utilisation du service est calculé en soustrayant 100 % à la proportion de répondants disant n'avoir jamais utilisé le service.

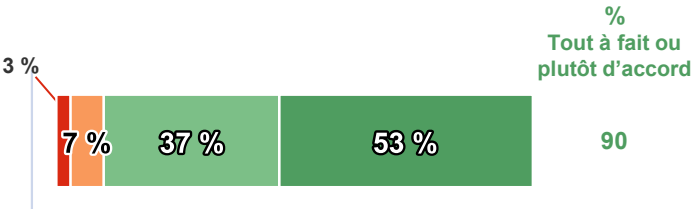
# PERCEPTIONS DE LA VALORISATION DE LA COPARENTALITÉ



QF47-F50. Veuillez indiquer votre degré d'accord avec les énoncés suivants.

Base : tous, excluant la non-réponse

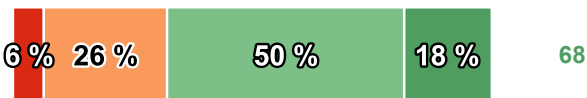
QF50. Mon entourage (famille, amis, collègues) reconnaît à sa juste valeur mon engagement comme parent (n : 2 746)



La grande majorité des parents estiment que leur entourage reconnaît leur engagement comme parent. Certains se distinguent tout de même à la baisse :

- Parent qui partage les responsabilités parentales avec leur partenaire actuel (77 %)
- Entente coparentale difficile (77 %)/variable (84 %)
- Beau-père (81 %)
- Revenu familial de moins de 40 000 \$ (83 %)
- Parent qui a une famille recomposée avec ou sans enfants de l'union actuelle (84 %)
- Personne qui a ou dont le coparent a un problème de santé ou un trouble chronique (85 %)

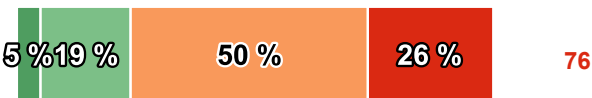
QF47. De façon générale, les principaux programmes et services offerts aux familles québécoises valorisent également le rôle des mères et des pères (n : 2 623)



**La perception de la valorisation égale du rôle de mère et de père** dans les programmes et services est moindre. Soulignons qu'il n'y a pas de différence significative entre les genres. En revanche, **les beaux-pères (50 %) sont moins fortement d'accord.**

● Tout à fait en désaccord ● Plutôt en désaccord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

QF48. Dans la société québécoise, on doute plus souvent des compétences des pères que de celles des mères pour s'occuper des enfants (n : 2 687)



**Les trois quarts des parents s'accordent à dire que la société québécoise doute** plus souvent des compétences des pères que de celles des mères. Ce résultat suggère qu'il y a encore des stéréotypes bien présents à l'égard des pères dans notre société. Entre autres, les pères d'expression française (82 %) se démarquent à la hausse.

QF49. En tant que parent, j'ai parfois l'impression de ne pas être pris(e) au sérieux par les professionnel(le)s (école, santé, services sociaux, etc.) lorsqu'il s'agit de mes enfants (n : 2 704)



**Deux parents sur cinq ont parfois l'impression de ne pas être pris au sérieux par les professionnels.** Notamment, les sous-groupes suivants sont **d'avantage** en accord :

- + Entente coparentale difficile (48 %)/variable (44 %)
- + Expression anglaise (46 % contre 35 %)
- + Parent pour qui les responsabilités parentales sont une source de stress (45 %)
- + Diplômé du secondaire ou moins (43 %)
- + 25 à 34 ans (43 %)
- + Personne qui a ou dont le coparent a un problème de santé ou un trouble chronique (42 %)

● Tout à fait en désaccord ● Plutôt en désaccord ● Plutôt d'accord ● Tout à fait d'accord

# MESURES POUR AMÉLIORER LA COPARENTALITÉ – INCLUSION DU COPARENT



**QG53 et QG55-G58. Voici une série de propositions. Pour chacune, veuillez indiquer à quel point cette mesure pourrait (ou aurait pu) améliorer votre capacité à faire équipe avec votre coparent pour vous occuper de vos enfants.**

Base : tous, excluant ceux pour lesquels la situation ne s'applique pas, ceux qui estiment que c'est déjà le cas et la non-réponse

|                                                                                                                                                                            |     |      |      | %<br>Beaucoup<br>modérément | %<br>C'est déjà<br>le cas* |    |                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|------|------|-----------------------------|----------------------------|----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| QG57. Faire en sorte que les intervenant(e)s scolaires communiquent avec les deux coparents (n : 2 057)                                                                    | 4 % | 13 % | 25 % | 58 %                        | 83                         | 14 | Les sous-groupes suivants se démarquent à la hausse : <ul style="list-style-type: none"><li>+ Né en dehors du Canada (90 %)</li><li>+ Partage les responsabilités avec le parent biologique ou adoptif (89 %)</li><li>+ Résident de la grande région de Montréal (88 %)</li></ul> |
| QG56. Faire en sorte que les intervenant(e)s des CPE et garderies communiquent avec les deux coparents (n : 1 981)                                                         | 4 % | 13 % | 27 % | 56 %                        | 83                         | 15 | <ul style="list-style-type: none"><li>+ Beau-père (96 %)</li><li>+ Expression anglaise (88 %)</li><li>+ Résident de la grande région de Montréal (87 %)</li><li>+ Partage les responsabilités avec le parent biologique ou adoptif (87 %)</li></ul>                               |
| QG55. Former les intervenant(e)s du système de santé sur la coparentalité (n : 2 236)                                                                                      | 4 % | 17 % | 29 % | 50 %                        | 79                         | 5  | <ul style="list-style-type: none"><li>+ Partage les responsabilités avec le parent biologique ou adoptif (85 % contre 72 %)</li><li>+ Mère (81 %)</li><li>+ Résident de la grande région de Montréal (81 %)</li></ul>                                                             |
| QG58. Faire la promotion des services communautaires aux familles d'une façon à rejoindre autant les mères, les pères et les coparents, peu importe leur genre (n : 2 296) | 3 % | 18 % | 29 % | 50 %                        | 79                         | 4  | <ul style="list-style-type: none"><li>+ Belle-mère (92 %)</li><li>+ Mère (83 %)</li><li>+ Partage les responsabilités avec le parent biologique ou adoptif (83 % contre 72 %)</li><li>+ Résident de la grande région de Montréal (82 %)</li></ul>                                 |
| QG53. Inclure des contenus spécifiques sur la coparentalité dans les rencontres prénatales (n : 2 227)                                                                     | 4 % | 19 % | 32 % | 45 %                        | 77                         | 5  | <ul style="list-style-type: none"><li>+ Mère d'expression française (84 %)</li><li>+ Mère (82 %)</li><li>+ Diplômé universitaire (81 %)</li><li>+ Résident de la grande région de Montréal (80 %)</li></ul>                                                                       |
| <div><div></div> N'aidait pas du tout</div> <div><div></div> Aiderait un peu</div> <div><div></div> Aiderait modérément</div> <div><div></div> Aiderait beaucoup</div>     |     |      |      |                             |                            |    |                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

\* Les résultats pour le choix de réponse « c'est déjà le cas » sont rapportés sur la base de tous les répondants pour indiquer la proportion globale.

# MESURES POUR AMÉLIORER LA COPARENTALITÉ – INCLUSION DU COPARENT (SUITE)



**QG51-G52 et G54. Voici une série de propositions. Pour chacune, veuillez indiquer à quel point cette mesure pourrait (ou aurait pu) améliorer votre capacité à faire équipe avec votre coparent pour vous occuper de vos enfants.**

Base : tous, excluant ceux pour lesquels la situation ne s'applique pas, ceux qui estiment que c'est déjà le cas et la non-réponse

|                                                                                                                                               |                                                                        |                                                                  |                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| QG54. Avoir un lit pour le père (ou le coparent de la mère) lors des nuits entourant l'accouchement (n : 2 263)                               | <div><div>5 %</div><div>14 %</div><div>21 %</div><div>60 %</div></div> | <div><div>%<br/>Beaucoup<br/>modérément</div><div>81</div></div> | <div><div>%<br/>C'est déjà<br/>le cas*</div><div>8</div></div> | <div>Les sous-groupes suivants se démarquent à la hausse :</div> <div><div>+ Mère d'expression française (90 %)</div><div>+ Enfants de 18 ans ou plus (87 %)</div><div>+ Partage les responsabilités avec le parent biologique ou adoptif (85 %)</div></div> |
| QG51. Inclure le suivi de la relation coparentale dans les rendez-vous de suivi de grossesse (n : 2 332)                                      | <div><div>6 %</div><div>18 %</div><div>29 %</div><div>47 %</div></div> | <div><div>%<br/>Beaucoup<br/>modérément</div><div>76</div></div> | <div><div>%<br/>C'est déjà<br/>le cas*</div><div>3</div></div> | <div><div>+ Mère d'expression française (81 %)</div><div>+ Résident de la grande région de Montréal (80 %)</div><div>+ Partage les responsabilités avec le parent biologique ou adoptif (77 %)</div></div>                                                   |
| QG52. Inclure le père (ou le coparent de la mère) comme bénéficiaire des services de suivi de grossesse au même titre que la mère (n : 2 299) | <div><div>9 %</div><div>21 %</div><div>29 %</div><div>41 %</div></div> | <div><div>%<br/>Beaucoup<br/>modérément</div><div>70</div></div> | <div><div>%<br/>C'est déjà<br/>le cas*</div><div>4</div></div> | <div><div>+ Expression anglaise (76 %)</div><div>+ Né en dehors du Canada (75 %)</div><div>+ Parent qui a des difficultés à concilier famille et travail (73 %)</div></div>                                                                                  |

● N'aiderait pas du tout    ● Aiderait un peu    ● Aiderait modérément    ● Aiderait beaucoup

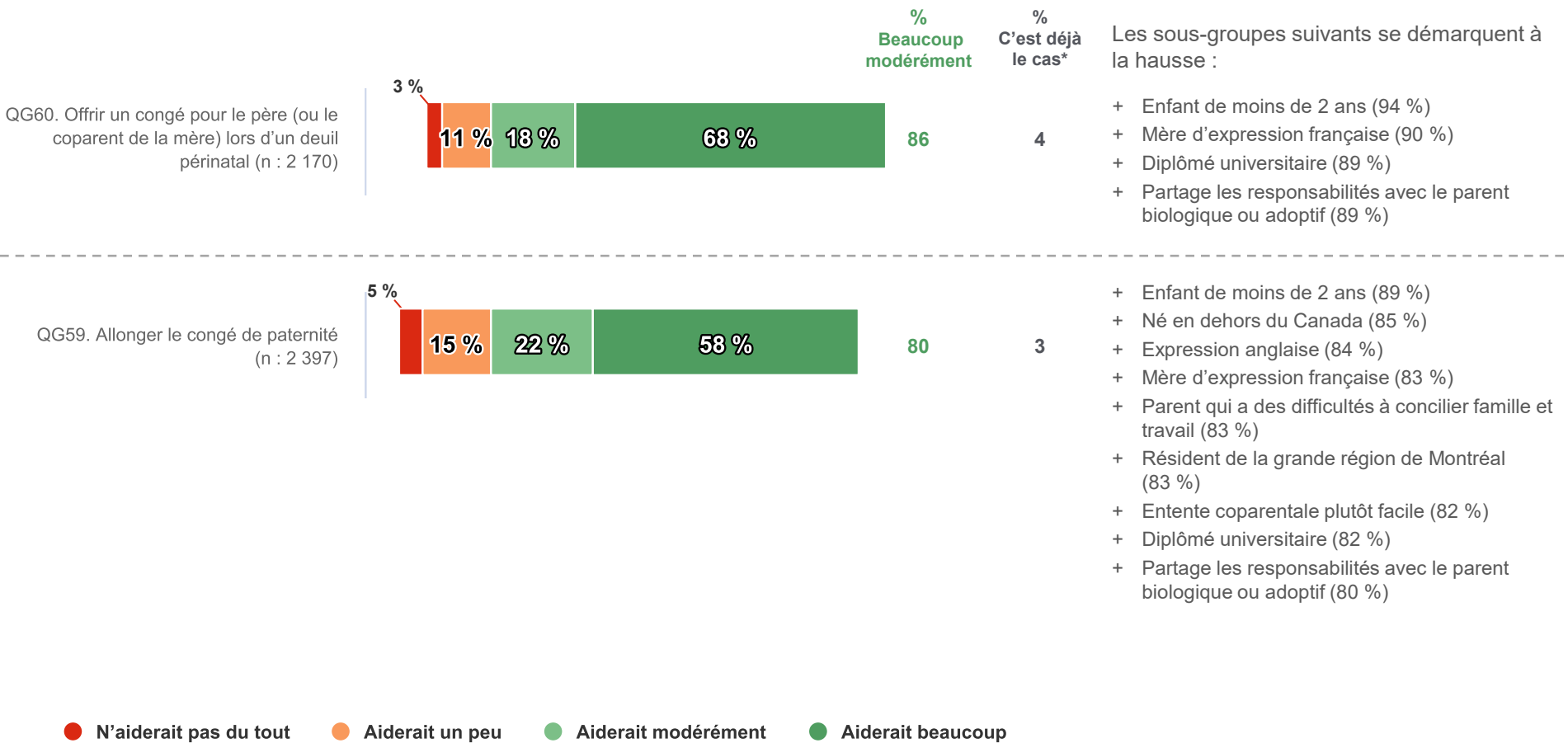
\* Les résultats pour le choix de réponse « c'est déjà le cas » sont rapportés sur la base de tous les répondants pour indiquer la proportion globale.

# MESURES POUR AMÉLIORER LA COPARENTALITÉ – CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL



**QG59-G60. Voici une série de propositions. Pour chacune, veuillez indiquer à quel point cette mesure pourrait (ou aurait pu) améliorer votre capacité à faire équipe avec votre coparent pour vous occuper de vos enfants.**

Base : tous, excluant ceux pour lesquels la situation ne s'applique pas, ceux qui estiment que c'est déjà le cas et la non-réponse



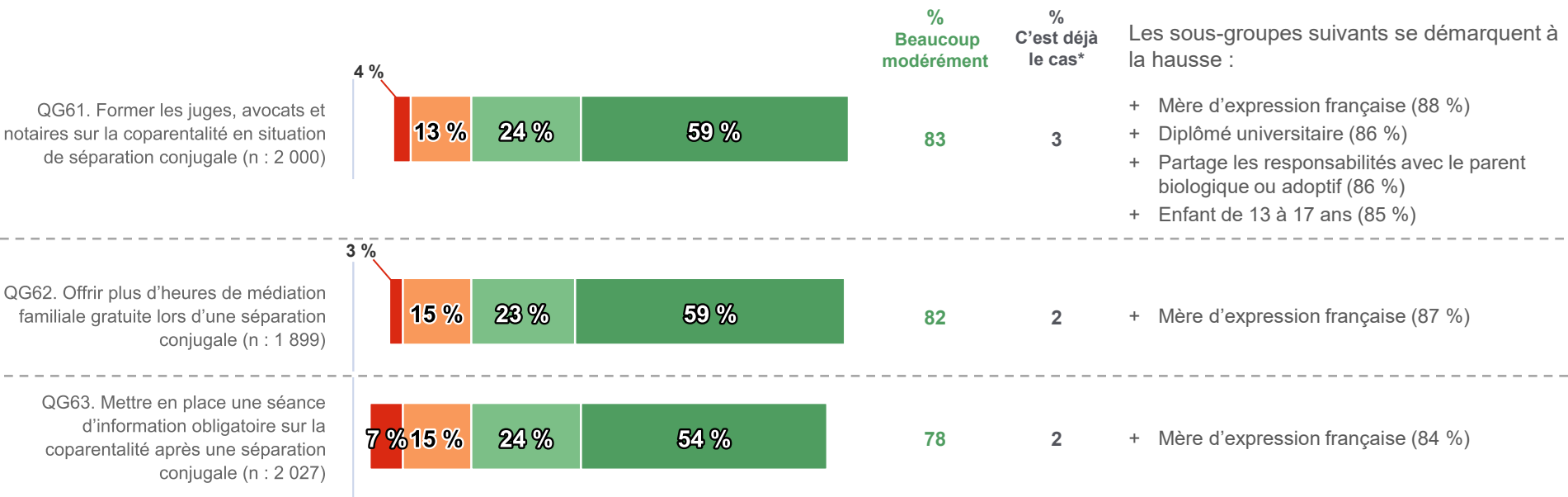
\* Les résultats pour le choix de réponse « c'est déjà le cas » sont rapportés sur la base de tous les répondants pour indiquer la proportion globale.

# MESURES POUR AMÉLIORER LA COPARENTALITÉ – SÉPARATION CONJUGALE



**QG61-G63. Voici une série de propositions. Pour chacune, veuillez indiquer à quel point cette mesure pourrait (ou aurait pu) améliorer votre capacité à faire équipe avec votre coparent pour vous occuper de vos enfants.**

Base : tous, excluant ceux pour lesquels la situation ne s'applique pas, ceux qui estiment que c'est déjà le cas et la non-réponse



● N'aiderait pas du tout    ● Aiderait un peu    ● Aiderait modérément    ● Aiderait beaucoup

\* Les résultats pour le choix de réponse « c'est déjà le cas » sont rapportés sur la base de tous les répondants pour indiquer la proportion globale.

# MESURES POUR AMÉLIORER LA COPARENTALITÉ – PRINCIPAUX CONSTATS



Globalement, **toutes les propositions de mesures évaluées au cours du sondage qui visent à améliorer la capacité à faire équipe avec le coparent seraient aidantes pour les parents.** Les résultats montrent bien le besoin en matière de soutien pour améliorer la capacité à faire équipe avec son coparent. Les différents énoncés récoltent entre 70 % et 86 % de répondants estimant que les différentes mesures les aideraient beaucoup ou modérément. Plus spécifiquement, des 13 mesures sondées, sept affichent des résultats d'au moins 80 %, ce qui est notable.

Les deux mesures concernant la conciliation famille et travail comptent parmi les plus prioritaires. Sept parents sur dix (68 %) considèrent que la mise en place d'un congé pour le père en cas de deuil périnatal serait très aidante. Les mères, en particulier celles qui sont d'expression française, sont d'ailleurs proportionnellement plus nombreuses à dire que cette mesure les aiderait beaucoup (90 %). Dans la même veine, les mères se démarquent à la hausse quant à l'aide que procurerait l'allongement du congé de paternité.

Également, les parents appuient fortement l'idée de s'assurer que les communications se fassent avec les deux coparents, tant en milieu scolaire qu'en CPE. Spécifions toutefois que pour environ un parent sur sept, ces mesures sont déjà existantes. L'autre mesure visant une plus grande inclusion du coparent qui recueille autant d'appui serait que le père puisse avoir un lit lors des nuits entourant l'accouchement. Par ailleurs, les résidents de la grande région de Montréal estiment plus aidantes six des huit mesures évaluées à ce sujet, notamment celles qui touchent les services éducatifs et communautaires.

Enfin, les trois mesures envisagées qui touchent la séparation conjugale sont vues comme très aidantes (54 % à 59 % disent qu'elles les aideraient beaucoup), particulièrement en ce qui a trait à la formation des intervenants sur la coparentalité ou à l'augmentation des heures de médiation familiales gratuites.

# AUTRES MESURES POUR AMÉLIORER LA COPARENTALITÉ



**Q64. À part ces propositions, y a-t-il d'autres mesures qui pourraient être mises en place afin qu'il soit plus facile pour vous de faire équipe avec votre coparent pour prendre soin ou éduquer les enfants?**

Base : tous, n : 2 817

Question ouverte, jusqu'à trois réponses possibles\*

|                                           | %  |
|-------------------------------------------|----|
| Sensibilisation et information            | 2  |
| Services de soutien et accompagnement     | 2  |
| Formation et ateliers                     | 1  |
| Soutien financier et gestion financière   | 1  |
| Valorisation et considération             | 1  |
| Congé et gestion d'horaire                | <1 |
| Aucune en particulier                     | 77 |
| Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre | 16 |

*Des rencontres de suivi avec un professionnel lors de difficultés dans l'éducation des enfants.*

*Éducation depuis l'école primaire même. Avoir des enfants est une responsabilité à vie, peu importe le « statut » des parents biologiques ou adoptifs. Pour être des meilleures personnes, les enfants ont besoin des modèles de parents, d'entraide et de collaboration malgré une séparation.*

**Peu de parents voient d'autres mesures qui pourraient être mises en place pour faciliter la coparentalité.**

Parmi les grands thèmes ressortant le plus fréquemment des réponses obtenues, c'est surtout la sensibilisation qui ressort, que ce soit dès l'enfance ou à l'âge adulte.

Le thème des services de soutien et d'accompagnement en tout genre est également présent, surtout pour épauler les difficultés d'éducation, les séparations, ou sur la manière de répondre aux besoins particuliers des enfants.

Ceux qui présentent une entente coparentale difficile se distinguent à la hausse pour les services de soutien et accompagnement (7 %) ainsi que pour la sensibilisation et l'information (6 %).

\* Les réponses ont été regroupées en grandes catégories. Comme les répondants pouvaient mentionner plusieurs réponses, le total excède 100 % et les pourcentages ne peuvent être additionnés manuellement. Les pourcentages correspondent à la proportion d'individus ayant mentionné au moins une réponse en lien avec la catégorie.



# Conclusions

---

## CONCLUSIONS



### **La coparentalité : une notion ancrée dans l'idée d'équipe et de partage**

Pour les parents québécois, la coparentalité évoque avant tout le travail d'équipe (26 %) et le partage (18 %), deux notions qui traduisent une conception collaborative et équilibrée de la parentalité. Cette vision positive est d'ailleurs cohérente avec le fait que la quasi-totalité des parents (93 % à 95 %) reconnaissent les bénéfices de faire équipe avec leur coparent, que ce soit pour le développement de l'enfant, pour le partage de la charge mentale ou simplement pour s'en occuper. Ce consensus fort autour des vertus de la coparentalité constitue un terreau favorable pour le plaidoyer du RVP : les parents croient en ce modèle. Le défi consiste dès lors moins à les convaincre de son bien-fondé que de les outiller pour le mettre en pratique.

### **Une relation coparentale globalement positive, mais qui cache des fragilités réelles**

Dans l'ensemble, les parents québécois brossent un portrait plutôt favorable de leur relation coparentale. Quatre parents sur cinq se disent respectés (79 %), à l'aise d'exprimer leur opinion (79 %) et en mesure de s'entendre sur des solutions satisfaisantes (80 %). La confiance envers le coparent en matière d'éducation (83 %) et la consultation pour les décisions importantes (80 %) sont également bien établies. Ces résultats sont encourageants dans la mesure où ils montrent que la majorité des parents vivent une coparentalité fonctionnelle au quotidien. Cela est d'ailleurs confirmé par l'indice d'entente coparentale. Cependant, des écarts importants se dessinent lorsqu'on passe certains sous-groupes à la loupe. Le sentiment d'être écouté par son coparent, qui est un des éléments les plus faiblement évalués (70 %), chute à 46 % chez les familles monoparentales et à 57 % chez les familles à faible revenu. L'aide offerte en période de surcharge est quant à elle l'aspect le moins bien coté de tous (68 %), avec des niveaux particulièrement bas chez les familles monoparentales (40 %), à faible revenu (53 %) et chez les jeunes parents de 18 à 24 ans (55 %). Ces constats rappellent que derrière le portrait global positif se cachent des situations de plus grande vulnérabilité coparentale pour lesquelles des interventions ciblées pourraient être bénéfiques.

### **Le partage des tâches et la charge mentale : les maillons faibles de la coparentalité**

Parmi tous les aspects de l'entente coparentale mesurés, c'est le partage des tâches domestiques qui s'avère le plus difficile à négocier (72 % de facilité, contre 83 % pour la communication ou la vision commune de l'éducation des enfants). Ce résultat s'inscrit dans un portrait plus large où la charge mentale est perçue de façon très inégale selon le genre. En effet, si seulement 35 % des hommes estiment que leur coparent assume plus de charge mentale qu'eux, 77 % des femmes affirment le contraire, c'est-à-dire que cette charge leur revient davantage.

Les hommes et les femmes semblent comprendre la notion de charge mentale et percevoir sa répartition de façon très différente. Ce décalage de perception entre les genres est l'un des constats les plus saillants de cette étude et mérite d'être au cœur des réflexions sur la coparentalité équitable. Par ailleurs, les mères se démarquent à la baisse sur plusieurs dimensions de l'entente coparentale, notamment pour le partage des tâches liées au soin et à l'éducation des enfants (74 %) et le partage des tâches domestiques (65 %), ce qui semble confirmer l'idée reçue que ces tâches sont plus souvent portées par elles.

## CONCLUSIONS (SUITE)



### **Les familles monoparentales, recomposées ou à faible revenu : des coparentalités sous pression**

De manière transversale, les données révèlent que les familles monoparentales, les familles recomposées et celles à faible revenu se distinguent à la baisse sur plusieurs des indicateurs de perception de la relation coparentale. Que ce soit pour le sentiment d'être respecté, écouté, soutenu en période de surcharge, ou encore pour la facilité à s'entendre sur les tâches et l'éducation, ces groupes vivent une coparentalité nettement plus difficile que la moyenne. Par ailleurs, les responsabilités parentales représentent une grande source de stress, notamment chez les belles-mères (27 %) et les parents ayant vécu beaucoup de conflits lors d'une séparation (23 %). Les services aux familles et les politiques publiques québécoises auraient tout intérêt à tenir compte de ces réalités pour adapter leur offre à ces contextes de vulnérabilité accrue.

### **La séparation conjugale : un contexte qui fragilise durablement la relation coparentale**

Les parents ayant vécu une séparation conflictuelle tendent à montrer de moins bonnes relations coparentales que les autres. Parmi ceux qui rapportent avoir vécu beaucoup de conflits lors de leur séparation, les proportions de satisfaction envers la relation coparentale chutent considérablement : sentiment de respect (42 %), consultation pour les décisions importantes (48 %), entente sur les solutions (51 %) et confiance en matière d'éducation (57 %). Par ailleurs, les services auxquels ces parents en familles non nucléaires ont parfois recours (médiation familiale et tribunaux) sont aussi ceux dont ils sont le moins satisfaits quant à la prise en compte des besoins des deux coparents (66 % et 55 % respectivement). Il y a là un signal clair en faveur d'une évolution des pratiques dans le milieu juridique et de la médiation pour mieux intégrer une approche coparentale lors des séparations. Notons également que seuls les parents dont l'un ou l'autre des coparents a un problème de santé ou un trouble chronique sont significativement plus nombreux à avoir vécu une séparation conflictuelle (63 %), ce qui souligne l'importance de prendre en compte les situations de santé dans l'accompagnement des familles en transition.

### **Les services aux familles : une prise en compte de la coparentalité qui reste imparfaite**

Si les services éducatifs (garderies, CPE et écoles) obtiennent les évaluations les plus positives en matière de prise en compte des besoins des deux coparents (76 % à 78 %), force est de constater que, dans l'ensemble, tous les services évalués laissent une proportion non négligeable de parents insatisfaits : au moins un parent sur cinq dans le meilleur des cas. Du côté des services de santé périnataux (rencontres prénatales, suivis de grossesse, suivi postnatal), les résultats oscillent entre 63 % et 68 %, ce qui signifie que près d'un tiers des parents estiment que ces services ne tiennent pas suffisamment compte des deux coparents. Les services sociaux et communautaires récoltent d'ailleurs des cotes de satisfaction similaires (68 % à 69 %). Notons que ce sont aussi les services les moins utilisés après ceux liés à la séparation. Par ailleurs, près de deux parents sur cinq (37 %) ont parfois l'impression de ne pas être pris au sérieux par les professionnels, une proportion qui grimpe à 46 % chez les répondants d'expression anglaise, à 45 % chez les parents pour qui les responsabilités parentales sont une source de stress et à 43 % chez les diplômés du secondaire ou moins. Ces données plaident clairement pour une meilleure prise en compte de l'approche coparentale dans l'ensemble des dispositifs de services aux familles.

## CONCLUSIONS (SUITE)



### **Un fort appui pour des mesures concrètes en faveur de la coparentalité**

L'ensemble des mesures proposées dans le sondage pour améliorer la capacité des parents à faire équipe recueille un appui massif, variant de 70 % à 86 % de « aiderait beaucoup ou modérément ». Ce niveau d'adhésion, remarquablement élevé et uniforme, témoigne d'un besoin réel et largement partagé en matière de soutien à la coparentalité. La mesure la mieux évaluée de toutes est l'instauration d'un congé pour le père (ou le coparent de la mère) lors d'un deuil périnatal (86 %), suivie de près par l'allongement du congé de paternité (80 %) et par plusieurs autres mesures atteignant 83 % d'adhésion : former les juges, avocats et notaires sur la coparentalité en situation de séparation, faire en sorte que les intervenants scolaires et ceux des CPE et garderies communiquent avec les deux coparents. Ces résultats confirment que les parents soutiennent des changements concrets à plusieurs niveaux (juridique, éducatif et périnatal) pour favoriser une coparentalité plus équitable et mieux reconnue.

En ce qui concerne les mesures liées à l'inclusion du coparent dans les services éducatifs, elles obtiennent de forts appuis, tout en recueillant les plus hautes proportions de « c'est déjà le cas » (14 % et 15 % respectivement), ce qui indique que les pratiques varient fortement d'un milieu à l'autre et qu'une uniformisation serait bénéfique. Soulignons d'ailleurs que les résidents de la grande région de Montréal affichent des appuis supérieurs pour plusieurs mesures. Enfin, les trois mesures liées à la séparation conjugale récoltent également un soutien fort, et ce, même de la part de parents qui ne sont pas directement concernés par une séparation, signe que la nécessité de mieux accompagner la coparentalité post-séparation est reconnue bien au-delà des seuls parents séparés.

### **Mise en perspective : pour une approche coparentale intégrée dans les politiques québécoises**

En tenant compte de l'ensemble des données recueillies auprès de plus de 2 800 parents québécois, un constat s'impose : si la coparentalité est globalement bien vécue par une majorité de parents, des inégalités importantes viennent en fragiliser la qualité pour plusieurs sous-groupes de la population. Les familles monoparentales, les ménages à faible revenu, les parents ayant vécu une séparation conflictuelle et les parents pour qui les responsabilités parentales constituent une source de stress affichent des résultats plus négatifs pour de nombreux éléments mesurés. À cela s'ajoute le déséquilibre persistant entre les genres dans le partage des responsabilités et de la charge mentale, qui constitue un frein à une coparentalité véritablement équitable.

Ces données viennent appuyer le plaidoyer du RVP en faveur d'une meilleure intégration de l'approche coparentale dans les services aux familles et les politiques publiques québécoises. Les parents y croient, en expriment le besoin, et approuvent massivement les mesures proposées pour y parvenir. Il revient désormais aux décideurs, aux institutions et aux intervenants de terrain de transformer cet élan en actions concrètes, afin que chaque famille, quelle que soit sa configuration, puisse bénéficier du soutien nécessaire pour faire équipe en faveur de ses enfants.

# Annexe 1

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES RÉPONDANTS (PONDÉRÉES)

# CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES RÉPONDANTS (PONDÉRÉ)



|                                                                                         | Ensemble<br>%    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| <b>Q4. Langue maternelle</b>                                                            | <b>n : 2 817</b> |
| Français seulement                                                                      | 76               |
| Autre                                                                                   | 24               |
| <b>Q5. Langue parlée le plus souvent à la maison<br/>(plusieurs réponses possibles)</b> | <b>n : 2 817</b> |
| Français                                                                                | 85               |
| Anglais                                                                                 | 22               |
| Autre                                                                                   | 4                |
| <b>Q6. Langues assez bien connues pour soutenir une<br/>conversation</b>                | <b>n : 2 817</b> |
| Le français seulement                                                                   | 31               |
| L'anglais seulement                                                                     | 4                |
| Le français et l'anglais                                                                | 65               |
| <b>QPLOP. Première langue officielle parlée</b>                                         | <b>n : 2 817</b> |
| Français                                                                                | 81               |
| Anglais                                                                                 | 19               |
| <b>QAGE. Âge</b>                                                                        | <b>n : 2 817</b> |
| 18-34 ans                                                                               | 27               |
| 35-44 ans                                                                               | 37               |
| 45-54 ans                                                                               | 28               |
| 55 ans ou plus                                                                          | 8                |

|                                     | Ensemble<br>%    |
|-------------------------------------|------------------|
| <b>QGENRE. Genre</b>                | <b>n : 2 817</b> |
| Masculin                            | 51               |
| Féminin                             | 49               |
| Autre                               | <1               |
| <b>Q73. Occupation du répondant</b> | <b>n : 2 801</b> |
| Travail ou études à temps plein     | 77               |
| Travail ou études à temps partiel   | 7                |
| En recherche d'emploi               | 2                |
| Au foyer                            | 8                |
| En congé parental                   | 4                |
| En congé de maladie                 | 2                |
| <b>Q74. Occupation du coparent</b>  | <b>n : 2 787</b> |
| Travail ou études à temps plein     | 82               |
| Travail ou études à temps partiel   | 6                |
| En recherche d'emploi               | 2                |
| Au foyer                            | 5                |
| En congé parental                   | 3                |
| En congé de maladie                 | 2                |

Note : les bases pour les questions Q73 et Q74 excluent la non-réponse.

# CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES RÉPONDANTS (PONDÉRÉ) (SUITE)



|                                                                                    | Ensemble<br>%    |
|------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| <b>QSE5. Sclarité du répondant</b>                                                 | <b>n : 2 809</b> |
| Secondaire ou moins                                                                | 44               |
| Collégiale                                                                         | 19               |
| Universitaire                                                                      | 37               |
| <b>Q76. Sclarité du coparent</b>                                                   | <b>n : 2 787</b> |
| Secondaire ou moins                                                                | 40               |
| Collégiale                                                                         | 20               |
| Universitaire                                                                      | 40               |
| <b>Q77. Né au Canada</b>                                                           | <b>n : 2 813</b> |
| Oui                                                                                | 86               |
| Non                                                                                | 14               |
| <b>Q78. Temps habité au Canada<br/>(Base : répondants nés en dehors du Canada)</b> | <b>n : 478</b>   |
| Moins de 5 ans                                                                     | 15               |
| Entre 5 et 10 ans                                                                  | 22               |
| Plus de 10 ans                                                                     | 63               |
| <b>QSTRR. Région</b>                                                               | <b>n : 2 817</b> |
| Grande région de Montréal                                                          | 50               |
| Grande région de Québec                                                            | 12               |
| En dehors des grandes régions de Québec et de Montréal                             | 38               |

|                             | Ensemble<br>%    |
|-----------------------------|------------------|
| <b>Q80. Revenu familial</b> | <b>n : 2 690</b> |
| Moins de 40 000 \$          | 7                |
| De 40 000 \$ à 59 999 \$    | 10               |
| De 60 000 \$ à 79 999 \$    | 12               |
| De 80 000 \$ à 99 999 \$    | 15               |
| De 100 000 \$ à 149 999 \$  | 27               |
| De 150 000 \$ à 199 999 \$  | 17               |
| 200 000 \$ ou plus          | 12               |

Note : hormis la région, les bases excluent la non-réponse.

# CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES RÉPONDANTS (PONDÉRÉ) (SUITE)



|                                                                                                                              | Ensemble<br>%    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| <b>Q2. Âge des enfants (plusieurs réponses possibles)</b>                                                                    | <b>n : 2 817</b> |
| Moins de 2 ans                                                                                                               | 16               |
| 2 à 5 ans                                                                                                                    | 30               |
| 6 à 12 ans                                                                                                                   | 49               |
| 13 à 17 ans                                                                                                                  | 42               |
| 18 ans ou plus*                                                                                                              | 10               |
| <b>Q65. Incapacité, problème de santé physique ou mentale, maladie ou trouble chronique chez le répondant</b>                | <b>n : 2 817</b> |
| Oui                                                                                                                          | 14               |
| Non                                                                                                                          | 84               |
| Préfère ne pas répondre                                                                                                      | 2                |
| <b>Q66. Incapacité, problème de santé physique ou mentale, maladie ou trouble chronique chez le coparent</b>                 | <b>n : 2 817</b> |
| Oui                                                                                                                          | 11               |
| Non                                                                                                                          | 87               |
| Préfère ne pas répondre                                                                                                      | 2                |
| <b>Q67. Incapacité, problème de santé physique ou mentale, maladie ou trouble chronique chez l'un ou l'autre des enfants</b> | <b>n : 2 817</b> |
| Oui                                                                                                                          | 27               |
| Non                                                                                                                          | 72               |
| Préfère ne pas répondre                                                                                                      | 1                |

Note : les personnes ayant indiqué n'avoir que des enfants de 18 ans ou plus n'étaient pas admissibles à l'étude.



# Annexe 2

## MÉTHODOLOGIE DÉTAILLÉE

Cette annexe présente tous les renseignements pertinents concernant le déroulement de l'étude. Elle contient la méthodologie détaillée et les résultats administratifs du sondage, de façon à bien préciser les limites de l'étude et la portée des résultats et, le cas échéant, à reproduire l'étude selon le même protocole de recherche.

## PLAN DE SONDAGE

### Population cible

Parents québécois d'enfants de moins de 18 ans qui habitent dans la même résidence que le parent, à temps plein ou à temps partiel, et qui ont un coparent.

### Bases de sondage

- Le panel Or de SOM. Il s'agit d'un panel principalement probabiliste constitué d'internautes essentiellement recrutés aléatoirement dans le cadre de nos sondages téléphoniques auprès de la population adulte en général.
- Des panels externes non probabilistes.

### Plan d'échantillonnage

Un échantillon de membres du panel Or a été tiré à l'aide d'un algorithme visant la meilleure représentativité possible en fonction de la région, de l'âge, du genre, de la langue maternelle, de la scolarité, du statut de propriétaire ou de locataire et de la taille du ménage. Des panels externes ont été utilisés pour joindre certains sous-groupes de répondants en quantité suffisante, en particulier les anglophones. Au total, le sondage compte 2 817 répondants, répartis de la façon suivante :

- Français comme première langue officielle parlée : 2 016 répondants;
- Anglais comme première langue officielle parlée : 801 répondants.

## QUESTIONNAIRE

Le questionnaire a été élaboré par le client, puis révisé, traduit et programmé par SOM. Le questionnaire était disponible en français et en anglais. La version finale du questionnaire est présentée à l'annexe 3.

## COLLECTE

### Période de collecte

Du 29 janvier au 12 février 2026.

### Mode de collecte

- Questionnaire auto-administré par internet.
- Invitations par courriel gérées par SOM pour le panel Or.
- Collecte web sur les serveurs de SOM.

### Résultats administratifs

Les résultats administratifs détaillés pour le panel Or sont présentés à la page suivante. Le taux de réponse pour ce panel est de 9 %.

RÉSULTATS ADMINISTRATIFS DÉTAILLÉS  
Panel de SOM

| CALCUL DU TAUX DE RÉPONSE                    |        |                                                          |        |
|----------------------------------------------|--------|----------------------------------------------------------|--------|
| RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE WEB                   |        | Courriel indiquant refus de répondre                     | 0      |
| Taille de l'échantillon                      | 24 508 | Désabonnement                                            | 0      |
| Nombre d'entrevues visé                      | 0      | Entrevue rejetée à la suite du contrôle qualité          | 0      |
| INVITATIONS ENVOYÉES                         |        | UNITÉ JOINTE TOTALE (C)                                  | 2 871  |
| Invitations envoyées (A)                     | 24 508 | UNITÉ NON JOINTE                                         |        |
| Adresse de courriel sur la liste noire       | 0      | Serveur de courriel distant ne répond pas ou en problème | 0      |
| Échec lors de l'envoi du courriel            | 0      | Quota de l'usager dépassé                                | 0      |
| UNITÉ JOINTE RÉPONDANTE                      |        | Détection par antipourriels                              | 0      |
| Questionnaires complétés                     | 941    | Autres messages de retour non reconnus                   | 0      |
| Hors de la population visée                  | 1 080  | Unité non jointe totale (D)                              | 0      |
| Accès lorsqu'un quota est atteint            | 185    | UNITÉ INEXISTANTE                                        |        |
| Unité jointe répondante totale (B)           | 2 206  | Courriel invalide (usager@)                              | 0      |
| UNITÉ JOINTE TARDIVE                         |        | Courriel invalide (@domaine)                             | 0      |
| Accès lorsque collecte de la strate terminée | 0      | Duplicata                                                | 0      |
| Accès lorsque collecte terminée              | 0      | Unité inexistante totale (E)                             | 0      |
| UNITÉ JOINTE NON RÉPONDANTE                  |        | TAUX D'ACCÈS (C/(A-E))                                   | 11,7 % |
| Abandon durant le questionnaire              | 665    | TAUX DE RÉPONSE PARMIS UNITÉ JOINTE (B/C)                | 76,8 % |
| Courriel automatique (absence du répondant)  | 0      | TAUX DE RÉPONSE (B/(A-E))                                | 9,0 %  |

## PONDÉRATION ET TRAITEMENT

La pondération a été effectuée sur la base des parents (admissibles et inadmissibles à l'étude), en tenant compte des variables énumérées ci-dessous, pour chacune des trois grandes régions du Québec (RMR de Montréal, RMR de Québec et ailleurs au Québec) :

- La distribution conjointe d'âge (18-34 ans, 35-44 ans, 45-54 ans, 55 ans ou plus) et de genre;
- La première langue officielle parlée (français, anglais, autre);
- Le plus haut diplôme ou certificat détenu (aucun/secondaire/DEP, collégial, universitaire).

Données de population utilisées : traitement de sondages téléphoniques impliquant un échantillonnage aléatoire, réalisés en 2024 et 2025 auprès de 3 283 adultes du Québec, dont les résultats étaient pondérés selon les principales caractéristiques sociodémographiques en fonction du recensement de 2021.

Méthode : Une pondération multivariée à 30 itérations par la méthode itérative du quotient est réalisée pour assurer une représentation fidèle à toutes ces distributions.

Les données ont été traitées à l'aide du progiciel spécialisé ASKIA. Les résultats pour chacune des questions sont présentés en fonction d'une bannière qui inclut les variables pertinentes à l'analyse des résultats.

## MARGES D'ERREUR

Étant donné qu'une partie importante de l'échantillon est non probabiliste (personnes qui se sont d'abord portées volontaires pour participer aux panels), le calcul de marges d'erreur ne s'applique pas. Les résultats ne sont pas statistiquement extrapolables à la population cible.

# Annexe 3

QUESTIONNAIRE





## RVP (coparentalité) - P25632RVPCOL

v52 - 12 févr. 2026, 09 h 49 min 29 s

### Légende

|                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                               |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>*texte, texte</b>                                                                | On utilise l'astérisque et du texte bleu pour signaler un texte de question, un commentaire ou un choix de réponses non lu, qui apparaît à l'intervieweur lors de l'entrevue. L'astérisque ne sera pas affiché sur le web.    |
| ...                                                                                 | Indique l'endroit où les choix de réponses sont à lire dans le texte de la question.                                                                                                                                          |
| <b>/*texte*/</b>                                                                    | Le texte entouré par « /*...*/ » est une note explicative qui n'apparaît pas à l'intervieweur lors de l'entrevue.                                                                                                             |
| <b>NSP</b>                                                                          | Choix de réponses : Ne sait pas                                                                                                                                                                                               |
| <b>NRP</b>                                                                          | Choix de réponses : Ne répond pas (refus)                                                                                                                                                                                     |
| <b>NAP</b>                                                                          | Choix de réponses : Non applicable (sans objet)                                                                                                                                                                               |
| <b>-&gt;, -&gt;&gt;</b>                                                             | Signifie « Passez à la question »                                                                                                                                                                                             |
| <b>-&gt;sortie</b>                                                                  | Valide avec l'intervieweur que le répondant n'est pas admissible, termine l'entrevue et la classe comme « inadmissible ».                                                                                                     |
| <b>-&gt;fin</b>                                                                     | Termine l'entrevue et la classe comme « Complétée »                                                                                                                                                                           |
| <b>1., 2., ...</b>                                                                  | Lorsque les choix de réponses sont précédés de « 1., 2., etc. », une seule réponse est possible à moins d'indications contraires (par exemple : « 3 mentions »).                                                              |
| <b>{% if condition then %}<br/>texte {% Endif %}</b>                                | Indique du texte qui sera affiché seulement si la condition est respectée. Affiché uniquement à l'intervieweur au téléphone lorsque la condition est mode=1 ou uniquement au répondant sur le web si la condition est mode=0. |
| <b>??VARIABLE??</b>                                                                 | Le texte entouré de « ?? » sera remplacé par la valeur de la variable de l'échantillon du même nom.                                                                                                                           |
|  | Cette icône indique un chapitre. Les chapitres servent à structurer le questionnaire. Ils peuvent également être affichés comme une page sans question.                                                                       |
|  | Cette icône indique une boucle. Permet de poser les questions définies dans la boucle pour tous les éléments définis dans celle-ci.                                                                                           |
|  | Cette icône indique une question fermée à choix de réponse unique.                                                                                                                                                            |
|  | Cette icône indique une question fermée à choix de réponse multiples.                                                                                                                                                         |
|  | Cette icône indique une question ouverte (zone de texte).                                                                                                                                                                     |

● Ceci est une vue simplifiée du questionnaire. Certaines informations, telles que la logique de programmation, des métadonnées ou des éléments non affichés au répondant, peuvent être absentes de cette vue.

■ SOM - SONDAGE SUR LA COPARENTALITÉ 2025-2026br />Questionnaire web.

■ CHOIXLAN - CHOIXLAN

● LANG - (FR) Bienvenue -- (EN) Welcome

1. Answer in English
2. Répondre en français

■ Questionnaire - Questionnaire

■ BI - Bonjour et merci d'avoir accepté de répondre à ce sondage!

■ Section 1 - Section 1 - Qualification

● Q1 - Les premières questions servent à déterminer votre appartenance à la population visée par l'étude afin de vérifier votre admissibilité à y participer.

Avez-vous des enfants de moins de 18 ans qui habitent avec vous à la maison?

*Note : cela inclut les enfants dont vous êtes le parent biologique ou adoptif, ceux de votre conjoint ou conjointe, les enfants accueillis à titre de famille d'accueil ou tout autre enfant dont vous avez la garde à temps plein ou à temps partiel.*

1. Oui
2. Non
9. Je préfère ne pas répondre

■ cal2 - /\*Note Les inadmissibles de la Q2 seraient ceux qui ont coché uniquement le choix 5=18 ans ou plus. On garde ceux qui ont des enfants plus jeunes, même s'ils ont un ou des enfants de 18 ans ou plus\*/

✓ Q2 - Dans quels groupes d'âge vos enfants se situent-ils?

Veuillez cocher toutes les catégories d'âge qui s'appliquent.

1. Moins de 2 ans
2. 2-5 ans
3. 6-12 ans

- 4. 13-17 ans
- 5. 18 ans ou plus

Choix multiples

Choix Min Max : 1, 5

☒ Q7 - Quel choix correspond le mieux à votre situation familiale actuelle?

- 1. Famille nucléaire ou intacte (tous les enfants sont de vous ET de votre conjoint(e))
- 2. Famille recomposée avec des enfants d'une union précédente ET avec un ou des enfants de l'union actuelle
- 3. Famille recomposée avec des enfants d'une union précédente SANS enfant de l'union actuelle
- 4. Famille monoparentale
- 90. Autre, veuillez préciser ci-dessous
- 99. Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

 cal9 - /\* La Q9 est posée aux AUTRES TYPES DE FAMILLE OU NON PRÉCISÉ\*// \*Note SI Q7=2,3,4,90,99 (AUTRE TYPE DE FAMILLE OU NON PRÉCISÉ)\*/

☒ Q9 - Avec qui partagez-vous principalement vos responsabilités parentales?

- 1. L'autre parent biologique ou adoptif de vos enfants
- 2. Votre partenaire actuel qui n'est pas le parent de vos enfants
- 90. Une autre personne (veuillez préciser dans l'espace ci-dessous)
- 95. Il n'y a aucune autre personne avec qui je partage les responsabilités parentales
- 99. Je préfère ne pas répondre

☒ Q3 - À quel rôle parental vous identifiez-vous?

*Cochez tout ce qui s'applique.*

- 1. Mère
- 2. Belle-mère
- 3. Père
- 4. Beau-père
- 90. Autre, veuillez préciser ci-dessous

Choix multiples

Choix Min Max : 1, 3

 calQUOT1 - Calcul des quotas Père Vs Mère, vrais et faux complétés

☒ QUOTA1 - QUOTA1

1. Mère/Belle-mère (Vrais complétés)
2. Père/Beau-père (Vrais complétés)
3. Non-éligibles

☒ QUOTA2 - QUOTA2

1. Mère/Belle-mère (Vrais+faux complétés)
2. Père/Beau-père (Vrais+faux complétés)

☒ Q4 - Quelle est la langue que vous avez apprise en premier lieu à la maison dans votre enfance et que vous comprenez encore (langue maternelle)?

*Si vous avez plusieurs langues maternelles, cochez toutes celles qui s'appliquent.*

1. Anglais
2. Français
90. Autre (Veuillez préciser dans l'espace ci-dessous)

Choix multiples

Choix Min Max : 1, 3

☒ Q5 - Quelle(s) langue(s) parlez-vous le plus souvent à la maison? Vous pouvez indiquer plus d'une langue si vous les parlez aussi souvent l'une que l'autre.

*Note : Sélectionnez tout ce qui s'applique.*

1. Anglais
2. Français
90. Autre

Choix multiples

Choix Min Max : 1, 3

☒ Q6 - Connaissez-vous assez bien le français ou l'anglais pour soutenir une conversation?

1. L'anglais seulement
2. Le français seulement
3. Le français et l'anglais
4. Ni le français, ni l'anglais

☒ calQUOT3 - Calcul des quotas de Langue et des fournisseurs

☒ QPLOP - DÉRIVATION DE LA PLOP ▪ Les personnes qui indiquent pouvoir soutenir une conversation en français seulement se voient attribuer le « français » comme

première langue officielle parlée. Les personnes qui déclarent pouvoir soutenir une conversation en anglais seulement se voient attribuer l'« anglais » comme première langue officielle parlée. ▪ Les réponses aux questions sur la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison servent par la suite à établir la première langue officielle parlée par les personnes qui déclarent parler à la fois l'anglais et le français suffisamment bien pour soutenir une conversation, ou qui déclarent qu'elles ne peuvent parler ni l'une ni l'autre des deux langues officielles. La catégorie « français » comprend les personnes (non encore classées) dont la langue maternelle est le français seulement, ou encore le français et au moins une langue non officielle. La catégorie « anglais » comprend les personnes (non encore classées) dont la langue maternelle est l'anglais seulement, ou l'anglais et au moins une langue non officielle. ▪ Dans le cas des personnes qui ne sont pas classées selon les critères qui précèdent, celles qui parlent le français seulement ou le français et au moins une langue non officielle le plus souvent à la maison sont classées dans la catégorie « français ». Les personnes sont classées dans la catégorie « anglais » lorsque l'anglais seulement ou l'anglais et au moins une langue non officielle sont parlés le plus souvent à la maison. ▪ Les personnes sont classées dans « anglais et français » lorsqu'elles parlent à la fois l'anglais et le français suffisamment bien pour soutenir une conversation et lorsque leur langue maternelle et leur langue parlée le plus souvent à la maison sont à la fois l'anglais et le français, ou ni l'anglais, ni le français. ▪ Les personnes sont classées dans « ni anglais ni français » lorsqu'elles ne parlent ni l'anglais ni le français suffisamment bien pour soutenir une conversation et lorsque leur langue maternelle et leur langue parlée le plus souvent à la maison est une langue autre que l'anglais ou le français.

1. Anglais
2. Français
3. Français et anglais
4. Ni français ni anglais

 **calOUT** - Pour les fournisseur 991 et 992 : On les sort si la PLOP est français ET que la langue du questionnaire est le français.

 **QUOTA3** - Quota Père/Mère+PLOP Vrais complétés

1. Mères Francophones (Vrais complétés)
2. Mères Anglophones (Vrais complétés)
3. Pères Francophones (Vrais complétés)
4. Pères Anglophones (Vrais complétés)
5. Autre

 **calELIG** - /\*Poser les questions suivantes à tous les parents (Q1=1), éligibles ou non : Q2, Q7, Q9 (au besoin), Q3, Q4, Q5, Q6, AGEGRP2, SE5, Q79\*/

■ ■ ELIG - Vos réponses indiquent que vous vous qualifiez pour participer à cette étude, réalisée par le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité (RVP).

Veuillez noter que dans le but d'alléger le texte, le pluriel sera utilisé même si vous n'avez qu'un seul enfant.

■ ■ QNONAD - /\*Poser les questions suivantes à tous les parents (Q1=1), éligibles ou non : Q2, Q7, Q9 (au besoin), Q3, Q4, Q5, Q6, Q72, Q75, Q79\*/

## ■ Section 2 - Questionnaire

✍ Q8 - Dans ce sondage, nous nous intéressons à la coparentalité. Quel serait le mot ou l'image qui représente le mieux, pour vous, « la coparentalité »?

<< \_\_\_\_\_ >>

■ ■ calTXT9a - /\*Note SI Q7=1 (FAMILLE NUCLÉAIRE)\*/

■ ■ TXT9a - Pour les prochaines questions, nous souhaitons parler de **coparentalité**, c'est-à-dire la façon dont les deux parents partagent les responsabilités parentales, planifient, éduquent et s'occupent ensemble des soins, de l'éducation, des activités de loisir de leurs enfants, etc. Le terme « coparent » fait ainsi référence à l'autre parent de vos enfants.

■ ■ calTXT9b - /\*Note SI Q7=2,3,4,9 (AUTRE TYPE DE FAMILLE OU NON PRÉCISÉ)\*/

■ ■ TXT9b - Pour les prochaines questions, nous souhaitons parler de **coparentalité**, c'est-à-dire la façon dont deux personnes partagent les responsabilités parentales, planifient, éduquent et s'occupent ensemble des soins, de l'éducation, des activités de loisir de leurs enfants, etc. Selon votre situation, il se peut que vous ayez une relation de coparentalité avec différentes personnes. Pour répondre aux prochaines questions, veuillez penser à la personne avec qui ce lien est **le plus significatif**. Ces questions feront référence à « votre coparent » pour désigner cette personne.

🔄 Boucle\_A - Boucle\_A

🗳 A - Veuillez indiquer la fréquence qui décrit le mieux comment vous vous êtes senti(e) au cours des 12 derniers mois pour chaque énoncé.

1. Jamais
2. Rarement
3. Parfois
4. Souvent

- 5. Toujours
- 9. Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

Les emplacements réservés ??Boucle\_A?? dans les questions précédentes sont remplacés par les choix suivants dans chaque itération de la  Boucle\_A :

- 10. Je me sens écouté(e) par mon coparent
- 11. Mon coparent m'offre son aide lorsque je suis débordé(e) par les tâches
- 12. Je me sens respecté(e) par mon coparent
- 13. Je suis à l'aise d'exprimer mon opinion à mon coparent
- 14. Mon coparent reconnaît la complémentarité de mes forces par rapport aux siennes
- 15. Je fais confiance à mon coparent en matière d'éducation de nos enfants
- 16. Mon coparent me consulte pour toutes les décisions importantes concernant nos enfants
- 17. Mon coparent et moi parvenons à nous entendre sur des solutions satisfaisantes pour tous les deux lorsque surviennent des désaccords ou des disputes à propos de nos enfants

#### Boucle\_B - Boucle\_B

 B - Pour chacun des aspects suivants, à quel point trouvez-vous facile ou difficile de bien vous entendre avec votre coparent?

- 1. Très difficile
- 2. Plutôt difficile
- 4. Plutôt facile
- 5. Très facile
- 9. Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

Les emplacements réservés ??Boucle\_B?? dans les questions précédentes sont remplacés par les choix suivants dans chaque itération de la  Boucle\_B :

- 18. Bien communiquer au sujet de nos enfants
- 19. Partager les tâches liées au soin et à l'éducation de nos enfants
- 20. Partager les tâches domestiques
- 21. Reconnaître mutuellement vos forces en tant que parents
- 22. Avoir une vision commune des soins et de l'éducation de nos enfants

#### Boucle\_C - Boucle\_C

 C - À chacune des étapes suivantes, à quel point la collaboration avec votre coparent a-t-elle représenté un défi?

- 1. Pas du tout un défi
- 2. Un léger défi

3. Un défi modéré
4. Un grand défi
9. Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

Les emplacements réservés ??Boucle\_C?? dans les questions précédentes sont remplacés par les choix suivants dans chaque itération de la  Boucle\_C :

23. Pendant la période périnatale, c'est-à-dire de la grossesse jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge de 2 ans
24. Pendant la petite enfance (2 à 5 ans)
25. Pendant l'enfance (6 à 12 ans)
26. Pendant l'adolescence (13 à 17 ans)
27. Au moment de la séparation conjugale
28. Au moment de la recomposition familiale

#### Boucle D - Boucle D

 D - Veuillez indiquer votre degré d'accord avec les énoncés suivants

1. Tout à fait en désaccord
2. Plutôt en désaccord
4. Plutôt d'accord
5. Tout à fait d'accord
9. Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

Les emplacements réservés ??Boucle D?? dans les questions précédentes sont remplacés par les choix suivants dans chaque itération de la  Boucle D :

29. Il est important que les coparents fassent équipe pour s'occuper de leurs enfants
30. Faire équipe entre coparents favorise un meilleur partage de la charge mentale
31. Faire équipe entre coparents favorise un meilleur développement de l'enfant
32. Les contraintes liées à mon emploi m'empêchent de collaborer avec mon coparent à la hauteur de ses attentes
33. Les contraintes liées à l'emploi de mon coparent l'empêchent de collaborer avec moi à la hauteur de mes attentes

 Q34 - Selon vous, qui assume la plus grande part de la charge mentale?

1. Moi, beaucoup plus que mon coparent
2. Moi, un peu plus que mon coparent
3. Nous partageons cette charge de façon à peu près égale
4. Mon coparent, un peu plus que moi
5. Mon coparent, beaucoup plus que moi
9. Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

## Boucle\_E - Boucle\_E

 E - Selon votre expérience, les services suivants tiennent-ils compte des besoins des deux coparents?

1. Pas du tout
2. Un peu
3. Modérément
4. Beaucoup
95. Je n'ai jamais utilisé ce service
99. Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

Les emplacements réservés ??Boucle\_E?? dans les questions précédentes sont remplacés par les choix suivants dans chaque itération de la  Boucle\_E :

35. Les rencontres prénatales
36. Les suivis de grossesse auprès des professionnels de la santé
37. Les services de suivi postnatal
38. Les congés parentaux (maternité, paternité, parental)
39. Les services médicaux lors de consultations pour vos enfants
40. Les services d'aide psychosociale (ex. : psychoéducateur[trice], travailleur[se] social[e], psychologue, soutien parental au CLSC ou dans un organisme)
41. Les services de garde éducatifs à l'enfance
42. L'école
43. Les activités offertes par les organismes communautaires
44. Les services de médiation familiale lors d'une séparation conjugale
45. Les tribunaux lors d'une séparation conjugale
46. Les mesures de conciliation famille-travail de votre employeur

## Boucle\_F - Boucle\_F

 F - Veuillez indiquer votre degré d'accord avec les énoncés suivants.

1. Tout à fait en désaccord
2. Plutôt en désaccord
4. Plutôt d'accord
5. Tout à fait d'accord
9. Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

Les emplacements réservés ??Boucle\_F?? dans les questions précédentes sont remplacés par les choix suivants dans chaque itération de la  Boucle\_F :

47. De façon générale, les principaux programmes et services offerts aux familles québécoises valorisent également le rôle des mères et des pères

48. Dans la société québécoise, on doute plus souvent des compétences des pères que de celles des mères pour s'occuper des enfants
49. En tant que parent, j'ai parfois l'impression de ne pas être pris(e) au sérieux par les professionnel(le)s (école, santé, services sociaux, etc.) lorsqu'il s'agit de mes enfants
50. Mon entourage (famille, amis, collègues) reconnaît à sa juste valeur mon engagement comme parent

## Boucle\_G - Boucle\_G

 G - Voici une série de propositions. Pour chacune, veuillez indiquer à quel point cette mesure pourrait (ou aurait pu) améliorer votre capacité à faire équipe avec votre coparent pour vous occuper de vos enfants.

1. N'aiderait pas du tout
2. Aiderait un peu
3. Aiderait modérément
4. Aiderait beaucoup
97. Ne s'applique pas à ma situation
5. C'est déjà le cas
99. Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

Les emplacements réservés ??Boucle\_G?? dans les questions précédentes sont remplacés par les choix suivants dans chaque itération de la  Boucle\_G :

51. Inclure le suivi de la relation coparentale dans les rendez-vous de suivi de grossesse (ex. : prendre des nouvelles de l'état de santé physique et psychologique des deux coparents, s'intéresser à comment ils collaborent entre eux)
52. Inclure le père (ou le coparent de la mère) comme bénéficiaire des services de suivi de grossesse au même titre que la mère
53. Inclure des contenus spécifiques sur la coparentalité dans les rencontres prénatales
54. Avoir un lit pour le père (ou le coparent de la mère) lors des nuits entourant l'accouchement
55. Former les intervenant(e)s du système de santé sur la coparentalité
56. Faire en sorte que les intervenant(e)s des CPE et garderies communiquent avec les deux coparents
57. Faire en sorte que les intervenant(e)s scolaires communiquent avec les deux coparents
58. Faire la promotion des services communautaires aux familles d'une façon à rejoindre autant les mères, les pères et les coparents, peu importe leur genre
59. Allonger le congé de paternité
60. Offrir un congé pour le père (ou le coparent de la mère) lors d'un deuil périnatal
61. Former les juges, avocats et notaires sur la coparentalité en situation de séparation conjugale
62. Offrir plus d'heures de médiation familiale gratuite lors d'une séparation conjugale

63. Mettre en place une séance d'information obligatoire sur la coparentalité après une séparation conjugale

● Q64 - À part ces propositions, y a-t-il d'autres mesures qui pourraient être mises en place afin qu'il soit plus facile pour vous de faire équipe avec votre coparent pour prendre soin ou éduquer les enfants?

90. Oui, veuillez préciser ci-après

95. Aucune en particulier

99. Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

● Q65 - Avez-vous une incapacité, un problème de santé physique ou mentale, une maladie ou un trouble chronique?

1. Oui

2. Non

9. Je préfère ne pas répondre

● Q66 - Votre coparent a-t-il une incapacité, un problème de santé physique ou mentale, une maladie ou un trouble chronique?

1. Oui

2. Non

9. Je préfère ne pas répondre

● Q67 - Est-ce que l'un ou l'autre de vos enfants a un problème de santé physique ou mentale chronique, un trouble du développement, un trouble d'apprentissage ou un trouble du comportement?

Ex. : un handicap, une incapacité physique, de l'épilepsie, un trouble anxieux, un trouble du langage, un trouble de l'attention (TDA), de la dyslexie, un trouble du spectre de l'autisme.

1. Oui

2. Non

9. Je préfère ne pas répondre

■ cal68 - Poser Q68 si Q7=2, 3, 4

● Q68 - Vos réponses à des questions précédentes suggèrent que vous avez vécu une séparation conjugale. Y a-t-il eu des conflits lors de votre séparation?

1. Pas du tout

2. Un peu

3. Modérément

- 4. Beaucoup
- 9. Je préfère ne pas répondre

● Q69 - Si votre famille avait besoin d'aide, à quelle fréquence pourrait-elle compter sur le soutien de personnes de votre entourage (parents, beaux-parents, membres de la famille, amis, collègues, voisins, etc.)?

- 1. Jamais
- 2. Rarement
- 3. Parfois
- 4. Souvent
- 5. Toujours
- 9. Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

● Q70 - À quel point vous acquitter de vos responsabilités parentales représente-t-il une source de stress dans votre vie?

- 1. Pas du tout une source de stress
- 2. Une légère source de stress
- 3. Une source de stress modérée
- 4. Une grande source de stress
- 9. Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

● Q71 - Pour vous, concilier famille et travail est-il facile ou difficile la plupart du temps?

- 1. Très difficile
- 2. Plutôt difficile
- 4. Plutôt facile
- 5. Très facile
- 9. Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

## ■ Validation - Validation

● VALID - Cette question est un test pour s'assurer que c'est bien une personne qui répond à ce sondage.

Parmi les 4 images suivantes, choisissez celle qui contient un avion.

- 1. Automobile ->sortie
- 2. Avion
- 3. Train ->sortie
- 4. Bicyclette ->sortie

## ■ SD - SD

● AGEGRP2 - Les dernières questions sont posées à des fins de classification de vos réponses avec celles des autres répondants.

À quel groupe d'âge appartenez-vous?

1. 18-24 ans
2. 25-34 ans
3. 35-44 ans
4. 45-54 ans
5. 55-64 ans
6. 65-74 ans
7. 75-84 ans
8. 85 ans ou plus

● GENRE - Quel est votre genre?

*Par genre, on entend le genre actuel, qui peut différer du sexe assigné à la naissance ou de celui inscrit dans les documents légaux.*

1. Masculin
2. Féminin
3. Autre

■ cal73 - Les inadmissibles s'en vont à SE5

● Q73 - Quelle est votre occupation principale actuelle?

1. Travail ou études à temps plein
2. Travail ou études à temps partiel
3. En recherche d'emploi
4. Au foyer
5. En congé parental
6. En congé de maladie
9. Je préfère ne pas répondre

● Q74 - Quelle est l'occupation principale de votre coparent?

1. Travail ou études à temps plein
2. Travail ou études à temps partiel
3. En recherche d'emploi
4. Au foyer
5. En congé parental
6. En congé de maladie
9. Je préfère ne pas répondre

☐ SE5 - Quel est le plus haut diplôme, certificat ou grade que **vous** possédez ou avez terminé?

1. Aucun
2. Certificat d'études secondaires ou l'équivalent (D.E.S., diplôme d'études secondaires)
3. Certificat ou diplôme d'une école de métiers (D.E.P., diplôme d'études professionnelles)
4. Certificat ou diplôme collégial (autre certificat ou diplôme non universitaire obtenu d'un cégep, collège communautaire, institut technique, etc.)
5. Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
6. Baccalauréat (ex. : B.A., B.Sc., LL.B.)
7. Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat
8. Maîtrise (ex. : M.A., M.Sc., M.Ed.)
9. Diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (M.D., D.D.S., D.M.D., D.M.V., O.D.)
10. Doctorat acquis (ex. : Ph.D., D.Sc., D.Ed.)
90. Autre (Veuillez préciser dans l'espace ci-dessous)
99. Je préfère ne pas répondre

☐ cal76 - Les inadmissibles répondent à Q79 et au Code postal et sortent.

☐ Q76 - Quel est le plus haut diplôme, certificat ou grade que **votre coparent** possède ou a terminé?

1. Aucun
2. Certificat d'études secondaires ou l'équivalent (D.E.S., diplôme d'études secondaires)
3. Certificat ou diplôme d'une école de métiers (D.E.P., diplôme d'études professionnelles)
4. Certificat ou diplôme collégial (autre certificat ou diplôme non universitaire obtenu d'un cégep, collège communautaire, institut technique, etc.)
5. Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
6. Baccalauréat (ex. : B.A., B.Sc., LL.B.)
7. Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat
8. Maîtrise (ex. : M.A., M.Sc., M.Ed.)
9. Diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (M.D., D.D.S., D.M.D., D.M.V., O.D.)
10. Doctorat acquis (ex. : Ph.D., D.Sc., D.Ed.)
90. Autre (Veuillez préciser dans l'espace ci-dessous)
99. Je préfère ne pas répondre

☐ Q77 - Êtes-vous né au Canada?

1. Oui
2. Non
9. Je préfère ne pas répondre

☐ cal78 - Poser Q78 si Q77=2

☒ Q78 - Depuis combien de temps résidez-vous au Canada?

1. Moins de 5 ans
2. Entre 5 et 10 ans
3. Plus de 10 ans
9. Je préfère ne pas répondre

☒ Q79 - Dans quelle région résidez-vous?

1. Région métropolitaine de Montréal
2. Région métropolitaine de Québec
3. Régions de l'ouest du Québec (Montérégie, Lanaudière, Laurentides (hors Montréal), Outaouais, Abitibi-Témiscamingue)
4. Régions du centre du Québec (Mauricie, Estrie, Centre-du-Québec)
5. Régions de l'est du Québec (Chaudière-Appalaches, Bas-St-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord, Nord-du-Québec)
9. Je préfère ne pas répondre

 EXTCP - Quel est votre code postal?

*Les 3 premiers caractères suffisent.*

<< \_\_\_\_\_ >>

 cal80 - Q80 pour les Admissibles seulement

☒ Q80 - Parmi les catégories suivantes, laquelle reflète le mieux le revenu total avant impôt de tous les membres de votre foyer pour l'année 2025?

1. 19 999 \$ et moins
2. De 20 000 \$ à 39 999 \$
3. De 40 000 \$ à 59 999 \$
4. De 60 000 \$ à 79 999 \$
5. De 80 000 \$ à 99 999 \$
6. 100 000 \$ à 149 999 \$
7. 150 000 \$ à 199 999 \$
8. 200 000 \$ ou plus
9. Je préfère ne pas répondre

 calCOMP - Identification des Complétés pour le traitement

☒ COMP - Complétés ou Inéligibles

1. Complétés
2. Inéligibles
3. Incomplets

 MESSAGEFIN - MESSAGEFIN

 COMPLET - SOM vous remercie pour votre collaboration!

 INELIGIBLE - Votre profil ne correspond pas à celui que nous recherchons pour cette étude; vous ne pouvez donc pas y participer.

Merci de votre intérêt.